



Ligue pour la Protection des Oiseaux

Délégation Sarthe

Maison de l'eau 43 rue de l'Esterel 72000 LE MANS ☎ 02 43 85 96 65



Le tarier pâtre

Photo de Jacky MELOCCO

**BULLETIN ANNUEL D'ORNITHOLOGIE
De la Délégation LPO Sarthe**

N°3

2003

(7 €)

LE TARIER PATRE N°3

1

SOMMAIRE

- I. INVENTAIRE DES RAPACES DIURNES** p 2 à 28
EN SARTHE ANNEES 2000-2001-2002
Les conclusions de l'enquête et les estimations par espèces
Par Jérôme LACAMPAGNE
- II. SUIVI DE LA NIDIFICATION DU MILAN NOIR (*Milvus migrans*)** p 29 à 30
SUR LA COMMUNE DE FILLE-SUR-SARTHE,
Par Martine et Jacky MELOCCO
- III. LES RAPACES DIURNES EN SARTHE** p 31 à 38
DE LA FIN DU XVIII^e siècle à nos jours
par Nicolas MOREL
Responsable du Musée Vert, musée d'histoire naturelle du Mans
- IV. OBSERVATIONS EN SARTHE EN 2002** p 39 à 50
Mise en forme par Jérôme LACAMPAGNE



**INVENTAIRE DES RAPACES DIURNES NICHEURS
EN SARTHE
ANNEES 2000-2001-2002**

- 1. Présentation.**
- 2. Le protocole de l'enquête.**
- 3. La réalisation de l'enquête en Sarthe.**
- 4. Les observations sur les carrés centraux.**
- 5. Les estimations par espèces.**
- 6. Les analyses spécifiques.**
- 7. Les enseignements.**
- 8. La bibliographie.**
- 9. Les annexes.**
- 10. Les participants à l'enquête.**



Faucon crécerelle / F. Cudennec

1. Présentation.

L'estimation des effectifs de **rapaces nicheurs diurnes et non rupestres** réalisée sur l'ensemble du territoire métropolitain de 1979 à 1982 avait permis d'obtenir une première approche globale du statut des rapaces en France.

En 1999, la communauté ornithologique française a pris la décision d'initier une nouvelle étude destinée à mesurer l'évolution des populations de rapaces sur cet intervalle de 20 ans. Initialement prévue sur deux ans en 2000 et 2001, l'enquête a été prolongée en 2002.

La LPO Sarthe, en réponse à l'appel lancé en direction du monde associatif, a pris en charge la coordination de cette enquête sur le Département. Ce travail a été mené en partenariat avec **l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (O.N.C.F.S.)** qui s'est associé à notre démarche et dont la contribution a été précieuse.

Je remercie toutes les observatrices et observateurs, qui, tout au long de ces trois années ont apporté leur passion, donné de leur temps, et permis par leur engagement d'améliorer ainsi la connaissance du statut des rapaces diurnes en Sarthe.

Cette mobilisation des bénévoles de la LPO Sarthe et des salariés de l'O.N.C.F.S. témoigne de notre capacité à nous fédérer pour faire progresser les connaissances, indispensables à la mise en œuvre de mesures de protection adaptées.

2. Le protocole de l'enquête.

L'enquête qui visait à **déterminer le nombre de couples de rapaces diurnes nicheurs** a comporté deux étapes :

- La détermination par espèce du nombre de couples nicheurs sur des carrés situés au centre des cartes I.G.N. au 1/25 000 ;
- L'estimation du nombre de couples nicheurs sur la totalité de chaque carte I.G.N.

2.1. L'étude des carrés centraux.

Les carrés de 5 km de côté devaient être délimités à partir du centre des cartes I.G.N. série bleue au 1/25 000. Ils couvrent ainsi une superficie de 25 km² ou 2 500 hectares.

Sur ces espaces, les observatrices et observateurs avaient pour mission :

- de déterminer la répartition des milieux, différenciés selon une nomenclature propre à l'étude (annexe 1) ;
- de rechercher tous les indices de nidification des rapaces diurnes en utilisant une classification spécifique qui répartit les couples observés en nicheurs probables ou certains et nicheurs possibles (annexe 2).

2.2. L'estimation des effectifs sur chaque carte I.G.N.

Pour réaliser ces estimations, trois groupes d'éléments ont été pris en compte :

- Les données provenant du carré central ;
- Les observations connues des 2 années précédant l'enquête ;
- Les observations réalisées sur l'ensemble de la carte pendant les trois années de l'étude.

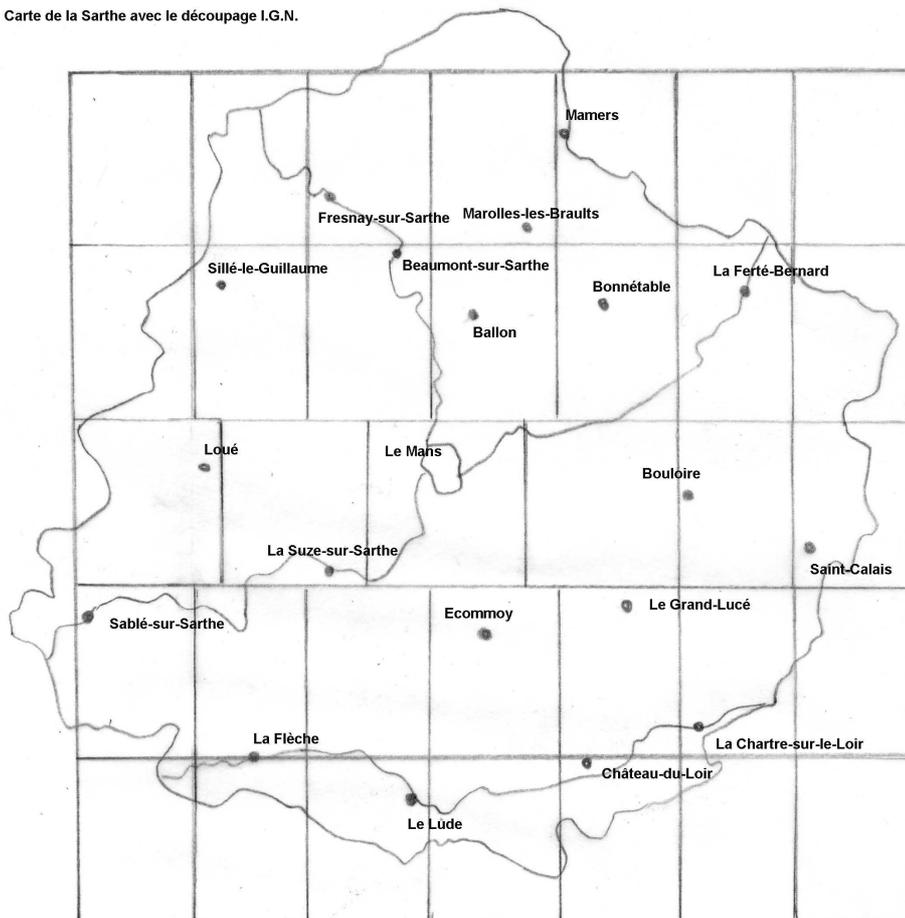
Ces informations sont synthétisées dans les tableaux 4 et 5 en page 7.

3. La réalisation de l'enquête en Sarthe.

Le département de la Sarthe dont la superficie est de **6 206 km²** est couvert par 25 cartes IGN au 1/25000, 24 cartes ont leur centre sur la Sarthe en totalité ou en partie, 18 centres sont situés à 100 % sur le Département, 5 à 50%, 1 à 25 %.

Sur les trois années de l'enquête, **17 centres de cartes ont été étudiés**, 6 par l'O.N.C.F.S., 11 par la LPO Sarthe, la superficie prospectée est ainsi de **425 km²** (42 500 hectares) soit 6,8% du territoire départemental.

Carte de la Sarthe avec le découpage I.G.N.



CARTES IGN AU 1/ 25 000 DONT LE CENTRE EST TOTALEMENT OU PARTIELLEMENT EN SARTHE				
n° de la carte	Nom de la Carte	% en Sarthe	ENQUETEUR	Années de l'enquête
1617 E	St Pierre des Nids	50%	O.N.C.F.S. *	2000-2001
1618 E	Sillé-le-Guillaume	100%	J.Lacampagne	2000
1619 E	La Suze-sur-Sarthe	100%	O.N.C.F.S.	2000-2001
1619 O	Loué	100%		
1620 E	La Flèche	100%	S. Jouvin, F.Cudennec, B.Basoge	2001
1620 O	Sablé-sur-Sarthe	100%	O.N.C.F.S.	2000-2001
1710 O	Fresnay-sur-Sarthe	100%	O.N.C.F.S.	2000-2001
1717 E	Marolles-les-Braults	100%	C. Bougrain, F.Lécureur	2001
1718 E	Ballon	100%	C.Bougrain, F.Lécureur	2000
1718 O	Beaumont-sur-Sarthe	100%		
1719 E	Le Mans	100%	J-J Démotier	2000
1720 E	Ecommoy	100%	J-Y.Renvoisé	2001
1720 O	Cérans-Foulletourte	100%	M.&J.Melocco, D.Bergeal, S.Guibon	2001
1721 E	Château-la-Vallière	50%		
1721 O	Le Lude	50%	S.Jouvin, F.Cudennec, B.Basoge	2002
1818 E	La Ferté-Bernard	100%		
1818 O	Bonnétable	100%	O.N.C.F.S.	2000-2001
1819 E	Bouloire	100%	J.Gassies	2002
1819 O	Montfort-le-Gesnois	100%	R.Pellion, J.Lacampagne	2001
1820 E	La Chartre-sur-le-Loir	100%	O.N.C.F.S.	2000-2001
1820 O	Le Grand-Lucé	100%	M Ramade, J. Lacampagne	2001
1821 O	Château-du-Loir	25%		
1918 O	Authon du Perche	50%		
1919 O	St-Calais	50%		

* O.N.C.F.S. : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

tableau 1

Les principaux milieux représentés sur les centres de cartes sont :

bocagers à 33,6% ;

cultivés à 32,6% ;

forestiers à 20,2%.

A eux trois, ils couvrent 86,4 % de la superficie des carrés centraux.

Les autres milieux, prairiaux 4,3 %,

humides et arbustifs, inférieurs à 1%, sont marginaux.

Le poids des milieux urbanisés, 7,8% dans l'étude, s'explique par la carte n° 1719 E dont le carré central est sur l'agglomération mancelle.

MILIEUX en % de la superficie du carré central								
n° de la carte	Nom de la Carte	Bocagers	Cultivés	Forestiers	Urbanisés	Prairiaux	Arbustifs	Humides
1617 E	St Pierre des Nids	55	30	10	1	4	0	0
1710 O	Fresnay-sur-Sarthe	46	40	10	3	0	0	1
1717 E	Marolles-les-Braults	12	78	2	5	2	0	1
1618 E	Sillé-le-Guillaume	59	36	1	3	0	0	1
1718 O	Beaumont-sur-Sarthe							
1718 E	Ballon	75	8	12	4	1	0	0
1818 O	Bonnétable	30	30	20	5	15	0	0
1818 E	La Ferté-Bernard							
1918 O	Authon du Perche							
1619 O	Loué							
1619 E	La Suze-sur-Sarthe	35	52	5	3	5	0	0
1719 E	Le Mans	4	0	1	85	5	0	5
1819 O	Montfort-le-Gesnois	19	4	68	1	5	0	3
1819 E	Bouloire	20	28	36	5	0	11	0
1919 O	St-Calais							
1620 O	Sablé-sur-Sarthe	30	50	10	10	0	0	0
1620 E	La Flèche	47	31	16	3	3	0	0
1720 O	Cérans-Foulletourte	15	30	38	2	15	0	0
1720 E	Ecommoy	25	25	40	4	0	5	1
1820 O	Le Grand-Lucé	26	39	34	1	0	0	0
1820 E	La Chartre-sur-le-Loir	40	35	20	1	2	0	2
1721 O	Le Lude	33	35	20	2	10	0	0
1721 E	Château-la-Vallière	33	35	20	2	10	0	0
1821 O	Château-du-Loir							
	TOTAL	604	586	363	140	77	16	14
	%	33,6%	32,6%	20,2%	7,8%	4,3%	0,9%	0,8%

tableau 2

4. Les observations sur les carrés centraux.

En Sarthe, lors de l'enquête, dix espèces de rapaces diurnes ont été recensées nicheuses, **9 sur les carrés centraux, 1 en dehors.**

La synthèse des observations par espèce sur les carrés centraux est présentée dans le tableau ci-dessous.

DONNEES SUR LES CARRÉS CENTRAUX					
ESPECE	nicheurs probables et certains	nicheurs possibles	TOTAL	Nombre de couple au km ²	Superficie du territoire par couple en km ²
Bondrée apivore	3	6	9	0,021	47
Busard des roseaux	1	0	1	0,00	non significative
Busard Saint-Martin	3	11	14	0,033	30
Busard cendré	1	0	1	0,00	non significative
Epervier d'Europe	2	10	12	0,028	36
Buse variable	32	38	70	0,165	6
Faucon crécerelle	27	69	96	0,226	4,4
Faucon hobereau	2	3	5	0,012	83

tableau 3

Le calcul du **nombre couple au km²** est obtenu en divisant le nombre de couples nicheurs probables et certains et nicheurs possibles par la superficie étudiée 425 km².

Exemple pour la Bondrée apivore : $9 \text{ couples} / 425 \text{ km}^2 = 0,021 \text{ couple au km}^2$

Le calcul de **la superficie du territoire** est obtenu en divisant la superficie étudiée 425 km² par le nombre total de couples nicheurs probables et certains et nicheurs possible.

Exemple pour la Bondrée apivore : $425 \text{ km}^2 / 9 \text{ couples} = 47 \text{ km}^2$

5. Les estimations par espèces.

Les données des carrés centraux, complétées par les observations recueillies sur l'ensemble des cartes, sont totalisées dans les tableaux ci-dessous :

ESPECE	Carrés centraux		Hors carrés centraux		Total	
	Nicheurs probables et certains	Nicheurs possibles	Nicheurs probables et certains	Nicheurs possibles	Nicheurs probables et certains	Nicheurs possibles
BONDREE APIVORE	3	6	3	15	6	21
MILAN NOIR	0	0	1	0	1	0
BUSARD DES ROSEAUX	1	0	1	0	2	0
BUSARD SAINT-MARTIN	3	11	3	18	6	29
BUSARD CENDRE	1	0	2	8	3	8
AUTOUR DES PALOMBES	0	0	2	4	2	4
EPERVIER D'EUROPE	2	10	3	16	5	26
BUSE VARIABLE	32	38	0	0	32	38
FAUCON CRECERELLE	27	69	0	0	27	69
FAUCON HOBEREAU	2	3	6	11	8	14

tableau 4

ESPECE	Carrés centraux		Estimation à partir des densités		Proposition pour l'effectif des rapaces diurnes nicheurs en Sarthe
	Nicheurs probables et certains	Nicheurs possibles	minimale	maximale	
BONDREE APIVORE	3	6	44	131	90
MILAN NOIR	0	0			1
BUSARD DES ROSEAUX	1	0			2
BUSARD SAINT-MARTIN	3	11	44	204	120
BUSARD CENDRE	1	0			8
AUTOUR DES PALOMBES	0	0			12
EPERVIER D'EUROPE	2	10			360
BUSE VARIABLE	32	38	312	682	680
FAUCON CRECERELLE	27	69	394	1 402	900
FAUCON HOBEREAU	2	3	29	73	70

tableau 5

Pour cinq espèces, **la Bondrée apivore, le Busard Saint-Martin, la Buse variable, le Faucon crécerelle, et le Faucon hobereau**, le nombre de couples nicheurs sur le département a été calculé proportionnellement aux densités de couples nicheurs obtenues sur les carrés centraux.

Un correctif a cependant été appliqué pour la Buse variable pour tenir compte des zones de nidification qui débordent au-delà des carrés centraux.

Pour **l'Epervier d'Europe**, le nombre de couples nicheurs a été réalisé à partir des effectifs estimés sur la totalité de chaque carte.

Pour **le Milan noir, le Busard des roseaux, le Busard cendré, et l'Autour des Palombes**, les effectifs nicheurs résultent de l'ensemble des observations recueillies pour ces espèces pendant ces trois années.

ESTIMATION DU NOMBRE DE COUPLES DE RAPACES DIURNES NICHEURS EN SARTHE				
	Années de recensement			
ESPECES	1979-1982 *	2000-2001-2002	Variation	REMARQUES
BONDREE APIVORE	98	90	- 8%	Diminution
MILAN NOIR	—	2	—	Nicheur récent
BUSARD DES ROSEAUX	2	2	0%	Stabilité
BUSARD SAINT-MARTIN	98	120	+ 22%	Augmentation
BUSARD CENDRE	2	8	—	Evolution non significative
AUTOUR DES PALOMBES		12	—	Stabilité ?
EPERVIER D'EUROPE	500	360	- 28%	Diminution
BUSE VARIABLE	520	680	+ 31%	Augmentation
FAUCON CRECERELLE	860	900	+ 5%	Stabilité
FAUCON HOBEREAU	98	70	- 29 %	Diminution

* Enquête réalisée par le Groupe Sarthois Ornithologique

tableau 6

Trois espèces connaissent une diminution de leurs effectifs :

Le Faucon hobereau (*Falco subbuteo*) - **29%** ;

L'Épervier d'Europe (*Accipiter nisus*) - **28 %** ;

La Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) - **8%**.

Une espèce a des effectifs stables :

Le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*).

Pour trois espèces :

Le Milan noir (*Milvus migrans*) ;

Le Busard cendré (*Circus pygargus*) ;

L'Autour des palombes (*Accipiter gentilis*) ;

Il n'est pas possible, pour des raisons expliquées dans les analyses spécifiques, de déterminer une évolution.

Trois espèces connaissent une progression des effectifs :

La Buse variable (*Buteo buteo*) + **31 %** ;

Le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) + **22%** ;

Le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) + **5%**.

6. Les analyses spécifiques.

Cette partie a pour objectif de tenter d'expliquer les tendances des populations de chaque espèce de rapaces diurnes nicheurs en Sarthe.

Une grande prudence a été notre règle dans l'analyse des résultats et leurs généralisations à l'ensemble du département.

Par ailleurs, certaines espèces discrètes ont peut être été sous estimées comme l'Épervier d'Europe ou l'Autour des palombes.

Enfin, il nous a paru utile de rappeler le statut juridique des rapaces.

Ainsi, **les rapaces nicheurs en Sarthe sont intégralement protégés** sauf l'Autour des palombes et l'Épervier d'Europe partiellement protégés. Pour une connaissance précise de la protection de ces espèces, nous vous conseillons de vous reporter à la brochure

- Le statut des oiseaux sauvages en France. (1999). LPO. Rochefort.

6.1. La Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)

Espèce intégralement protégée.

La **Bondrée apivore** est présente sur 7 des 17 carrés centraux soit 41 % des zones étudiées.

Sa présence est cependant générale sur le département, car elle a été contactée sur 14 des 24 cartes IGN de la Sarthe.

La densité moyenne sur les carrés centraux s'établit ainsi dans le département à **1 couple pour 47 km²** ou **4 700 ha**.

En forêt de Perseigne l'étude conduite en 2001 par C. Bougrain et F. Lécureur déterminé un effectif de 5 couples nicheurs.

L'enquête FIR UNAO de 1979-1982 donnait des densités de 1 couple pour 2 300 à 3 100 ha pour les plus fortes, comme en Limousin et en Champagne-Ardenne, et considérait comme de très bonnes densités celles de la Bourgogne et de la Lorraine, avec 1 couple pour 6 750 à 7 820 ha.

En Maine-et-Loire, la densité établie à la suite du recensement 2000-2002 est comprise entre 1 couple pour 3 583 et 1 couple pour 4 479 hectares. Ce chiffre résulte de la fourchette des effectifs 160 à 200 couples estimés pour une superficie totale du département de 7 166 km² (L. Hauchecorne).

L'alternance dans le département de la Sarthe de forêt et de bocage constitue un milieu favorable à cette espèce migratrice

L'effectif est en légère baisse -8 % entre les deux enquêtes.

Deux causes peuvent expliquer cette évolution, la pression humaine sur les zones de reproduction, surtout dans les forêts domaniales ainsi que la conversion de prairies en cultures de maïs, peu propices à l'alimentation de la Bondrée.



Bondrée apivore
F. Cudennec



Bondrée apivore / F. Cudennec

6.2. Le Milan noir (*Milvus migrans*)

Espèce intégralement protégée.

La nidification du **Milan noir** a été prouvée pendant l'enquête, par la découverte en 2002 d'un couple au sud du Mans qui s'est reproduit avec succès amenant deux jeunes à l'envol (M.&J. Melocco). Auparavant en 1989, le premier couple nicheur était découvert au sud-ouest du département aux alentours de Sablé-sur-Sarthe (**E. Lapous**).

D'autres observations de **Milans noirs** ont eu lieu pendant la période de reproduction sur les cartes étudiées durant l'enquête mais sans élément permettant d'affirmer une reproduction.



Femelle de Milan noir au nid /J. Melocco

- Le 10/07/2000, sur le carré central de la carte de Sablé-sur-Sarthe (IGN 1620 O), un oiseau en train de planer (O.N.C.F.S.) ;
- Le 06/05/2001, à Parcé-sur-Sarthe, 13 adultes parasitant des corvidés (E. Lapous) ;
- Le 15/08/2001, à Précigné 1 adulte (E. Lapous) ;
- Le 06/05/2001, sur le carré central de la carte de la Châtre-sur-le-Loir (IGN 1820 E), 3 individus perchés (O.N.C.F.S.).

En Mayenne, cette espèce est connue pour nicher depuis 1984, et en 2001, dans ce département, **le Milan noir** a niché dans au moins 2 localités. La population mayennaise serait comprise entre 2 et 5 couples pour les dernières années. (B. Duchenne).

En Anjou, la population est plus nombreuse encore. Elle a été évaluée entre 35 et 49 couples lors du recensement de 2000-2002 (L. Hauchecorne)

En Sarthe, **le Milan noir** est un nicheur plus ou moins régulier. Cette espèce qui se situe en marge de son aire principale de reproduction, fréquente la partie sud du Département et surtout les localités en bordure de la Sarthe et du Loir.

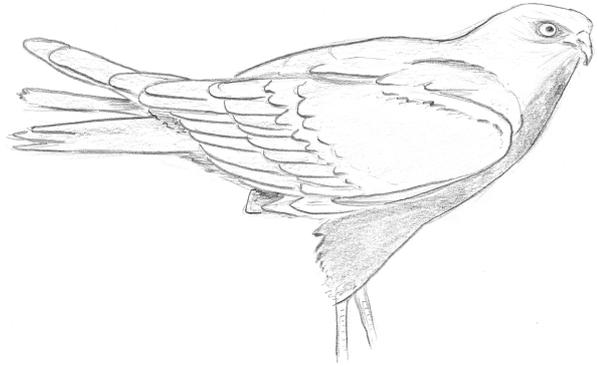
6.3. Le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*)

Espèce intégralement protégée.

Deux nidifications certaines sont rapportées pendant la durée de l'enquête (C.Bougrain, F.Lécureur et S.Jouvin), l'une au nord du département sur l'étang des Mées, l'autre au sud du département sur la carte I.G.N du Lude (n° 1720 O).

Cette espèce a niché auparavant sur le marais de Créé-sur-Loir (J.Besnault).

Par ailleurs, plusieurs autres observations ont eu lieu aux alentours de marais ou de gravières dans les vallées du Loir et de la Sarthe en aval du Mans.



Busard des roseaux / F.Cudenec

L'effectif du département est évalué à **2 couples nicheurs**, à l'identique de l'estimation de la précédente enquête.

En France, l'espèce a ses bastions dans l'ouest, Loire-Atlantique, Vendée et Charente maritime notamment.

En Maine-et-Loire, l'effectif lors de l'enquête 2000-2002 donne une fourchette de 7 à 15 couples (L. Hauchecorne).

L'absence de grandes zones humides avec roselières sur le département explique la faiblesse de l'effectif nicheur de cette espèce, très dépendante de ces milieux.

La survie du **Busard des roseaux** en Sarthe passe par une protection des lieux de nidifications actuels et une attention aux quelques lieux favorables à son installation.



Busard des roseaux / F.Cudenec

6.4. Le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*)

Espèce intégralement protégée.

Le **Busard Saint-Martin** est présent sur 11 des 17 carrés centraux étudiés et sur 20 des 24 cartes IGN de la Sarthe, soit 65 % des territoires étudiés.

Sa distribution est ainsi assez générale. Les cultures et les prairies lui permettent de pourvoir à son alimentation, constituée de petits mammifères et de jeunes oiseaux saisis au sol.

Il nidifie en Sarthe dans les jeunes plantations des forêts, Sillé, Petite Charnie, Bercé, Perseigne.



Busard Saint-Martin femelle / R. Pellion

Dans ce massif, l'étude réalisée en 2001 (C. Bougrain et F. Lécureur) a conclu à la présence de 3 couples nicheurs dans des parcelles en régénération.

En outre le Busard Saint martin est bien présent dans les céréales des plaines cultivées, dans le Saosnois, autour de Parcé-sur-Sarthe, ou dans des luzernières comme à St Georges de la Couée.

La densité moyenne sur les carrés centraux s'élève à 1 couple pour 30 km² (ou 30 000 ha) En Maine-et-Loire, celle-ci est comprise entre 1 couple pour 40 km² et 1 couple pour 50 km².

Avec une estimation de **120 couples nicheurs** en Sarthe, l'effectif est en augmentation de 22% par rapport à l'enquête précédente de 1979-1982. Cette croissance peut s'expliquer en partie par la capacité de cet oiseau à utiliser une grande variété des milieux pour la reproduction.



Jeunes Busard Saint-Martin / R. Pellion

6.5. Le Busard cendré (*Circus pygargus*)

Espèce intégralement protégée.

Cette espèce est connue dans le département les cultures céréalières, comme sur la plaine de Conlie-Domtfront dans le nord-ouest

La superficie réduite de ces milieux explique en partie le niveau des effectifs en Sarthe estimé, à partir des observations réalisées, soit seulement de **8 couples**.

Lors de l'enquête de 1979-1982, l'effectif proposé était de 2 couples nicheurs.

En 1996 un recensement par le groupe LPO Sarthe sur la plaine de Conlie-Domtfront avait conclu à un effectif de **6 couples** nicheurs (R. Lellasseux).

En Maine-et-Loire, l'enquête en cours a donné une estimation de 75 à 85 couples (L. Hauchecorne). Cette différence s'explique par une superficie des plaines cultivées plus importante que dans la Sarthe.

Il n'est cependant pas possible d'en déduire la dynamique de la population sarthoise en raison des fluctuations interannuelles des populations.

La faiblesse des effectifs de **Busards cendrés** dans le département doit nous inciter à suivre l'évolution de cette population par une étude sur plusieurs années, seul moyen d'assurer une connaissance précise de l'évolution des effectifs.

En outre, il est nécessaire de s'interroger sur la mise en place de mesures de protection pour sauvegarder la population actuelle, menacée par les pratiques culturales, notamment par la précocité des moissons qui peut détruire des nichées d'oiseaux non volants.



Busard cendré / C. Bougrain

6.6. L'Autour des Palombes (*Accipiter gentilis*)

Espèce partiellement protégée.

L'Autour des Palombes n'a pas été détecté sur les carrés centraux, mais les trois années d'enquête ont fourni des informations sur sa présence. La couverture forestière importante dans le département constitue un milieu favorable à sa reproduction.

Dans l'étude menée en 2001 par C. Bougrain et F. Lécureur, **Inventaire avifaunistique de la forêt domaniale de Perseigne**, la population a été estimée à 2 couples nicheurs sur ce massif.



Forêt de Perseigne / C. Bougrain

En Sarthe, ce rapace est présent sur tous les grands massifs forestiers, Bercé, Petite Charnie, Sillé, Vibraye, Perseigne, mais aussi dans le complexe forestier du sud de l'agglomération mancelle, et sur d'autres zones boisées comme aux alentours de Parcé-sur-Sarthe.



L'effectif de **12 couples nicheurs** sur l'ensemble du département demanderait cependant à être confirmé par une étude spécifique.

L'enquête de 1979-1982 n'ayant pas fourni d'estimation, aucune tendance ne peut être relevée sur cet intervalle de 20 ans.

Dans le Maine-et-Loire, l'effectif est estimé à 50-65 couples nicheurs, en légère progression par rapport à l'enquête précédente.

Aire d'Autour des Palombes
en forêt de Perseigne
J. Lacampagne

6.7. L'Epervier d'Europe (*Accipiter nisus*)

Espèce partiellement protégée.

L'Epervier d'Europe a été recensé sur 8 des 17 centres de cartes étudiés soit sur 47% des surfaces de l'enquête.

La densité qui en résulte est de 1 couple pour 36 km².

Ce résultat est à comparer aux densités suivantes :

- En Bretagne, 1 couple pour 5,53 km² (1977-1983) G. Joncour ;
- En Limousin, 1 couple pour 20 km² (1974-1983) T. Nore ;
- En Pays d'Auge, 1 couple pour 10 km² (1977-1990) E. Perez.

Le protocole d'enquête n'était peut-être pas très adapté à cette espèce.



Epervier d'Europe / C. Bougrain

Car, si l'Epervier n'a pas été contacté sur certains carrés, en revanche, tous les observateurs ayant participé à l'enquête l'ont mentionné autour de chez eux.

L'estimation globale des effectifs a essayé de tenir compte de cette situation et l'effectif proposé est de **300 couples nicheurs** sur le département.

L'enquête de 1979-1982 donnait 500 couples.

Depuis 20 ans, la dégradation générale du bocage dans le département a très probablement pesé sur les effectifs.

Par contre, l'Epervier se maintient manifestement autour du Mans où des observations sont fréquentes, aux Sablons, à Gazonfier, aux Ardriers, à Coulaines. Dans ces zones péri-urbaines, les jardins constituent un terrain de chasse, et les bois ou forêts environnants un milieu favorable pour la nidification.

Une étude avec un protocole adapté serait cependant souhaitable dans les années à venir pour améliorer la connaissance des effectifs de ce rapace en Sarthe.

Dans le Maine-et-Loire, l'effectif proposé est de 506-560 couples nicheurs pour une superficie de 7 166 km².

6.8. La Buse variable (*Buteo buteo*)

Espèce intégralement protégée.

La **Buse variable** est présente sur tous les carrés centraux étudiés et sur l'ensemble des cartes I.G.N. du Département.

La densité moyenne qui résulte de l'enquête s'élève à **1 couple pour 6 km²**. Mais cette moyenne recoupe des écarts. Ainsi, les densités varient de 1 couple pour 4,2 km² sur les carrés centraux de :

- Sillé-le-Guillaume (IGN n° 1618 E) ;
- Montfort-le-Gesnois (IGN n° 1819 O) ;
- La Flèche (IGN n° 1620 E) ;
- Le Grand-Lucé (IGN n° 1820 O) ;
- La Chartre-sur-le-Loir (IGN n° 1820 E).



Buse variable / R. Pellion

à 1 couple pour 25 km² sur le carré central du Mans (IGN n° 1719 E), il est vrai, très urbain.

Les carrés centraux où prédominent les cultures connaissent aussi des densités plus faible que la moyenne :

- Marolles-les-Braults (IGN n° 1717 E) avec 78 % de milieux cultivés donne une densité de 1 couple pour 25 km² aussi faible que le carré central du Mans ;
- Sablé-sur-Sarthe (IGN n° 1620 O) avec 50 % de milieux cultivés a une densité de 1 couple pour 8,3 km² ;
- La Suze-sur-Sarthe (IGN n° 1619 E) avec 52 % de cultures connaît une densité légèrement supérieure à la moyenne avec 1 couple pour 6,25 km².

L'enquête en Maine-et-Loire aboutit à une densité voisine de 1 couple pour 3 km² (L. Hauchecorne).

En fonction des données recueillies, la population de **Buse variable** en Sarthe est évaluée à **680 couples nicheurs**.

Le recensement de 1979-1982 proposait le chiffre de 520 couples nicheurs.

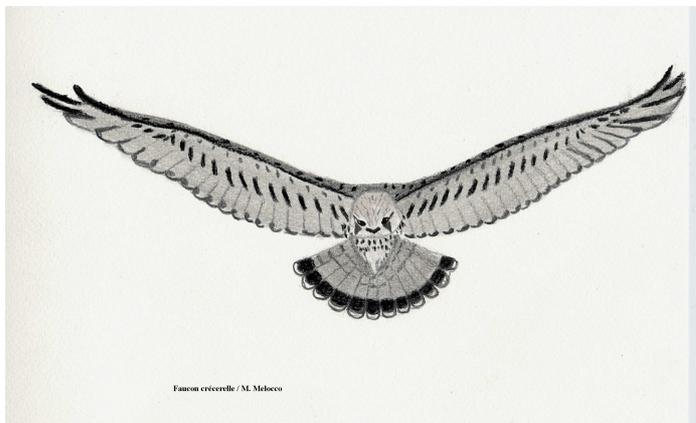
La population serait en augmentation de 31% entre les deux recensements, sans doute en raison des effets des mesures de protection prises depuis les années 1976.

La Buse variable reste, avec le Faucon crécerelle, le rapace diurne le plus fréquent.

6.9. Le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)

Espèce intégralement protégée.

C'est le seul rapace dont la nidification est certaine sur tous les carrés étudiés. Son adaptation aux milieux les plus variés est confirmée lors de l'enquête par des nidifications dans d'anciens nids de corvidés, des granges, des pylônes électriques, et même des édifices comme au Mans.



La densité moyenne sur les carrés s'élève à **1 couple pour 4,34 km²**, avec des variations importantes.

La plus forte densité, **1 couple pour 2,77 km²**, est obtenue sur les carrés centraux des cartes de Bonnétable (1818 O) et de Sablé-sur-Sarthe (1620 O) qui correspondent à des zones où alternent bocage et cultures.

Dans les endroits où la superficie **boisée** est d'au moins 30%, la densité n'est plus que de **1 couple pour 5 km²** (Montfort (1819 O), Cérans-Foulletourte (1720 O), Ecommoy (1720 E), Le Grand Lucé (1820 O)

Enfin, sur la carte du Mans (1719 E) dont le centre comprend l'agglomération, la densité descend à **un couple pour 12,5 km²**.

La Sarthe se situe parmi le groupe des départements bocagers, dans une position intermédiaire entre les bocages du Cotentin, 1 couple/ km², Alain Chartier (1989), et la Bourgogne, 1 couple pour 4,7 km² (Bonin & Strenna)



L'estimation de 900 couples nicheurs en 2002 marque une augmentation de 5% par rapport à l'enquête de 1979-1982 qui avait proposé une estimation de 860 couples nicheurs.

Faucon crécerelle / M. Melocco

6.10. Le Faucon hobereau (*Falco subbuteo*)

Espèce intégralement protégée.

Le Faucon hobereau a été trouvé nicheur sur 5 des 17 carrés centraux étudiés, soit dans 41 % des cas.

Si l'on comptabilise l'ensemble des observations, carrés centraux et autres, sa nidification est probable ou certaine sur 11 des 24 cartes I.G.N. du département, soit 46% des cartes.

L'effectif estimé sur le Département s'élève à **70 couples nicheurs**.

En Maine-et-Loire, l'effectif annoncé est de 100 à 150 couples nicheurs (L. Hauchecorne)

L'espèce a été contactée à proximité des principales rivières, Vallée de l'Huisne, du Loir, et de la Sarthe, mais parfois dans des milieux plus secs, comme à Conlie (hameau de Verniette) ou à Ségrie.

Si sa répartition semble assez homogène sur le département, les densités sont néanmoins faibles, 1 couple pour 83 km² et les effectifs sont en **diminution de 29 %** par rapport au recensement de 1979-1982.



Bord du Loir
Route de Cré.

Faucons hobereaux / F. Cudennec

Cette évolution a peut-être son origine dans la généralisation des insecticides et le développement de la culture du maïs. Aussi, la protection des lieux de nidification est impérieuse pour la survie de l'espèce.

7. Les enseignements

Le département de la Sarthe accueille dix espèces de rapaces diurnes nicheurs. Une seule nouvelle espèce, le Milan noir, s'est installée dans l'intervalle de 20 ans entre les deux enquêtes.

En raison de l'importance conjuguée du bocage et du couvert forestier, le Faucon crécerelle avec 900 couples et la Buse variable avec 680 couples sont les deux espèces les mieux représentées.

L'Epervier d'Europe avec 300 couples estimés a subi une érosion de ces effectifs mais son implantation paraît cependant assez solide.

Le Busard Saint-Martin avec 120 couples renforce sa présence.

L'Autour des palombes est présent sur l'ensemble du territoire bien qu'avec des effectifs limités.

Trois espèces nicheuses, le Milan noir, le Busard des roseaux et le Busard cendré, ont des effectifs très faibles, inférieurs à 10 couples.

Pour les deux derniers le département n'offre pas beaucoup de milieux adaptés.

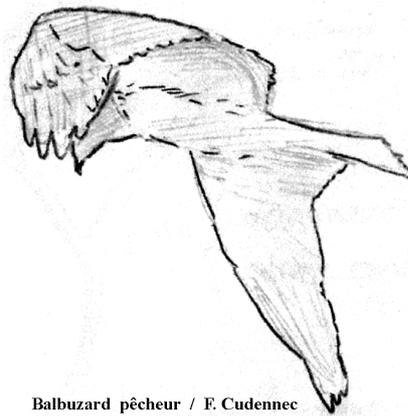
Les données recueillies lors de l'enquête, pour importantes qu'elles soient, laissent cependant subsister des interrogations sur les effectifs de certaines espèces,

Trois espèces, bien qu'observées dans le département, ne sont pas connues comme nicheuses :

- Le Circaète Jean-le-Blanc mentionné nicheur au début du 20^{ème} siècle en forêt de Perseigne (Gentil 1905) ne se reproduit pas en Sarthe, sa limite septentrionale étant actuellement le sud du Maine-et-Loire.

- Le Balbuzard pêcheur est observé régulièrement dans le département en période de migration post nuptiale à St Mars la Brière, Fresnay-sur-Sarthe, Mansigné, La Flèche. Au cours de l'été 2000, un adulte nourrissant deux jeunes a été observé dans le sud de la Sarthe (D. Girard, La migration des oiseaux en Sarthe G.S.O.).

- L'Aigle botté a été observé parading le 15 juin 1998 à Mansigné (O. Cordeau, communication H. Julliot).



Balbuzard pêcheur / F. Cudennec

Jérôme Lacampagne

BIBLIOGRAPHIE :

Ouvrages généraux :

- Association Faune et Flore de l'Orne, Groupe Ornithologique Normand, Groupe Sarthois Ornithologique, Mayenne Nature Environnement (1986). - Oiseaux nicheurs du Parc Naturel Normandie-Maine.
- BOUGRAIN C., LECUREUR F. (2002). - Enquête avifaunistique en forêt de Perseigne. Tarier pâtre n°2. LPO Sarthe, Le Mans.
- COTTEREAU E. (1919). - Les oiseaux observés dans l'arrondissement de Saint-Calais. Conflans-sur-Anille.
- DUBOIS Ph.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G., YESOU P. (2001). - Inventaire des Oiseaux de France. Avifaune de France métropolitaine. Nathan, Paris.
- Enquête FIR / UNAO 1979-1982 (1984). - Estimation des effectifs de rapaces nicheurs diurnes et non rupestres en France.
- GENSBØL B. (1999). - Guide des rapaces diurnes d'Europe, d'Afrique du Nord et du Proche Orient. Délachaux & Niestlé, Paris.
- GENTIL A. (1905). - Inventaire général des observations ornithologiques sarthoises (1800-1905). Soc. Agriculture, Sciences & Arts de Sarthe, tome LX.
- GEROUDET P. (1965). - Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe sixième édition. Délachaux & Niestlé, Neuchâtel.
- Groupe Sarthois Ornithologique (1985-1989). - Les Oiseaux nicheurs de la Sarthe. Le Mans.
- Groupe Sarthois Ornithologique (2000). - La migration des oiseaux en Sarthe. Observations 1975-2000. Coulaines.
- Le statut des oiseaux sauvages en France (1999). LPO Rochefort.
- LETACQ A.-L. (1899). - Les Oiseaux du Département de l'Orne, Catalogue analytique et descriptif. Alençon.
- LETACQ A.-L. (1903). - Bulletin de la Société Linnéenne de Normandie, 5^{ème} série, 7^{ème} volume, 72-92. Caen.
- L'Oiseau Magazine, Rapaces de France. Suppléments : n° 1, 4^{ème} trimestre 1999 - n° 2, 4^{ème} trimestre 2000 - n°3, 4^{ème} trimestre 2001 - n°4, 4^{ème} trimestre 2002.
- PORTER R.F., WILLI I., CHRISTENSEN S. & NILSEN B.P. (1981). - Flight Identification of European Raptors. T & A.D. Poyser, Calton.

- RECORBET B. (Coord.). (1993a). - Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIX^{ème} siècle à nos jours. Groupe Ornithologique de Loire-Atlantique. Nantes.
- THIOLLAY J.-M. (1986). - Le régime alimentaire de nos rapaces : quelques analyses françaises. Nos Oiseaux n° 28.

Ouvrages et articles par espèce :

LA BONDREE APIVORE :

- DUQUET M. (3^{ème} trimestre 1999). - L'Oiseau Magazine n° 56. L'identification de la Bondrée apivore. : 25.
- ROBETS S.J., LEWIS J.M.S., and WILLIAM I.T. (July 1999) - Breeding European Honey-Buzzard in Britain. British Birds. Number 7, volume 92.
- La Sterne (1988). - Nidification de la Bondrée apivore en Indre-et-Loire : 53. Groupe Ornithologique de Touraine.
- La Sterne (1991). - Une aire de Bondrée apivore dans les landes de Cravant Groupe ornithologique de Touraine.

LE MILAN NOIR :

- DOUMERET A. (2000). - in Gérard Rocamora et Dosithée Yeatman-Berthelot. Oiseaux menacés et à surveiller en France. Société d'Etudes Ornithologiques de France, Ligue pour la Protection des Oiseaux. : 380-381. Paris.

LE BUSARD DES ROSEAUX :

- BAVOUX CHR., BURNELEAU G., PICARD, M. (1998). - La nidification du Busard des roseaux *Circus aeruginosus* en Charente-Maritime (France). Analyse des données en fonction de l'âge des nicheurs. *Alauda*, 66 (4) : 299-305.
- NICOLEAU- GUILLAUMET P. (2000). - in Gérard Rocamora et Dosithée Yeatman-Berthelot. Oiseaux menacés et à surveiller en France. Société d'Etudes Ornithologiques de France, Ligue pour la Protection des Oiseaux. : 384-385. Paris.

LE BUSARD SAINT-MARTIN :

- LEBOSSE A., (1985). - Le Busard Saint-Martin dans l'Orne. *Le Cormoran*, 27 : 208-220.
- PRINTEMPS T., ROGER, T. (1997). - Suivi de la nidification des Busards cendrés *Circus pygargus* et Saint-Martin *Circus cyaneus* dans le sud-est du Maine-et-Loire en 1993-1994. *Crex* n° 2. LPO Anjou.
- TOMBAL J.-C. (2000). - in Gérard Rocamora et Dosithée Yeatman-Berthelot. Oiseaux menacés et à surveiller en France. Société d'Etudes Ornithologiques de France, Ligue pour la Protection des Oiseaux. : 386-387. Paris.

LE BUSARD CENDRE :

- BRETAGNOLLE V., LEROUX A., et SALAMOLARD M. (2000). - in Gérard Rocamora et Dosithée Yeatman-Berthelot. Oiseaux menacés et à surveiller en France. Société d'Etudes Ornithologiques de France, Ligue pour la Protection des Oiseaux. : 388-389. Paris.
- CORMIER J-P. (1985). - La reproduction du Busard cendré, *Circus pygargus* L., dans deux sites de l'ouest de la France. L'Oiseau et RFO, 55 : 107-114.
- DEOM P. (2ème semestre 1989). - Le Baron gris, La Hulotte n°63. Buzancy.
- JEAN A., et SAGOT F. (avril 1993). - Détermination des Busards gris, Fiche Technique. F.I.R.. St Cloud.
- LEROUX A.B.A. (1987). - Recensement des Busards nicheurs, *Circus aeruginosus* L. et *Circus pygargus* L. et zonage de l'espace dans les marais de l'ouest de la France. Acta Oecol.Appl., 8 : 387-402.
- PACTEAU C. (juillet 1998). - Suivi et analyse de l'évolution et de la protection de la population de Busard cendré dans le desséché et les prises du marais Poitevin.
- ROGER T., PRINTEMPS T. (1997). - Suivi de la nidification des Busards cendrés *Circus pygargus* et Saint-Martin *Circus cyaneus* dans le sud-est du Maine-et-Lore en 1933-1994. Crex., 1997, 2 43-46.

L'AUTOUR DES PALOMBES :

- BERTHELOT D. (2000). - in Gérard Rocamora et Dosithée Yeatman-Berthelot. Oiseaux menacés et à surveiller en France. Société d'Etudes Ornithologiques de France, Ligue pour la Protection des Oiseaux. : 469. Paris.
- HAUCHECORNE L. (2003). Nidification de l'Autour des Palombes dans les Mauges (Maine-et-Loire). Crex, 7 : 41-53.
- HAUCHECORNE L. (1998). Observations sur la nidification de l'Autour des Palombes *Accipiter gentilis* en Touraine. La Sterne, 55-60.
- JOUBERT B. (1991). Questions sur la chronologie de la reproduction chez l'Autour des Palombes en Haute-Loire. Nos Oiseaux, 41 : 39-45.
- KASER Y. (1984). - Le régime alimentaire de l'Autour des palombes *Accipiter gentilis* (L) en Alsace. Ciconia, 17.
- PENTERIANI V. (1999). - Dawn and morning Goshawk courtship vocalizations as a method for detecting nest sites. Journal of wildlife management 63(2) : 511-516
- SERMET E. (1998). - Quatre aires de rechange dans le territoire d'un couple

d'Autour des palombes *Accipiter gentilis*. Nos Oiseaux, Volume 45/4 n° 454 : 241-242.

L'EPERVIER D'EUROPE :

- JONCOUR G. (1986). - L'Epervier d'Europe. Fonds d'intervention pour les rapaces. France Nature Editions. Paris.
- MARTIN H. (1999). - Envol réussi d'une nichée d'Eperviers d'Europe *Accipiter nisus* malgré la disparition de la femelle. Nos Oiseaux n° 456.
- NEWTON I. (1986). - The Sparrowhawk. T & AD Proyser Ltd. Staffordshire.
- NORE T. (1977). - L'Autour et l'Epervier en Limousin. Bilan de quatre années d'étude (1974-1977). Ornithologie en Limousin.

LA BUSE VARIABLE :

- DUQUET M. (3ème trimestre 1999). - L'Oiseau Magazine n° 56. L'identification de la Buse variable p 24.
- DUQUET M. (1997). - identification et critères d'âge de la Buse pattue *Buteo lagopus*. Ornithos : Volume 4 n°1, 10-20. Rochefort
- F.I.R./F.R.I.R. (1987). - La Buse variable. F.I.R. La Garenne Colombes.
- NORE T. (1999). - Vingt ans de marquage des nichées de Buses variables *Buteo buteo* dans le centre de la France. Colloque Francophone d'Ornithologie.
- NORE T. et G., MALAFOSSE J.P., BUFFARD E. - Démographie de la Buse variable (*Buteo buteo*) en Creuse. Rapport : Paris, Ministère de l'Environnement, SRETIE.

LE FAUCON CRECERELLE :

- BOILEAU N. (1998). - Note sur une densité remarquable de Faucons crécerelles *Falco tinnunculus* nicheurs. *Alauda*, 66 (4) : 323-324.
- DUQUET M. (3ème trimestre 2000). - L'Oiseau Magazine n° 60. L'identification du Faucon crécerelle p 24.
- JEANMONOD J. & BROCH L., (2001). - Suivi d'une population de Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* dans la vallée de la Broye en suite d'une pose intensive de nichoirs : premiers résultats. Nos Oiseaux Actes du 39ème Colloque interrégional d'ornithologie les 20-21 novembre 1999 : 27-39. Yverdon-les-Bains.
- ROBERT D. (1992). - Des faucons dans la ville. L'Oiseau Magazine, 26 : 26-30.

- STRENNA L. (2000). - in Gérard Rocamora et Dosithée Yeatman-Berthelot. Oiseaux menacés et à surveiller en France. Société d'Etudes Ornithologiques de France, Ligue pour la Protection des Oiseaux. : 390-391. Paris.
- WENGER S., DIDIER S. et les observateurs de la LPO Alsace (1999). - Le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) oiseau de l'année 1999 en Alsace. Bilan de l'enquête. Ciconia n° 23. LPO Alsace.
- WASSMER B. (2001). - Le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) en milieu urbain. Statut et répartition à Strasbourg. Ciconia n° 25. LPO Alsace.

LE FAUCON HOBEREAU :

- DRONNEAU C., WASSMER, B. (1991). Statut et répartition du Faucon hobereau *Falco subbuteo* en Alsace. Ciconia 15 : 89-98.
- DRONNEAU C., WASSMER, B. (2000). - in Gérard Rocamora et Dosithée Yeatman-Berthelot. Oiseaux menacés et à surveiller en France. Société d'Etudes Ornithologiques de France, Ligue pour la Protection des Oiseaux. : 473. Paris.
- La Sterne (1986). – Nidification du Faucon hobereau : 38. Groupe Ornithologique de la Touraine.
- VIGNEAU H. & DUC Y., (2001). - Dix ans de suivi d'une population de Faucon hobereau *Falco subbuteo* dans le canton de Fribourg (Suisse occidentale). Nos Oiseaux, Volume 48 /1 n° 463 : 15-32.

ANNEXE 1 – Catégories de milieux à distinguer

F = Forestiers : tous types et surfaces de forêts (sauf les boisements qui relèveraient des 2 catégories suivantes). Préciser seulement s'il s'agit de plantations artificielles, et si feuillus, résineux ou mixtes. Les taillis de régénération forestière sont inclus.

A = Arbustifs : maquis, garrigue et friches buissonnantes ou arbustives, plus ou moins ouvertes (taux de boisement entre 20 et 100%, hauteur moyenne < 10m).

B = Bocagers : maillage de haies et bosquets, y compris champs cultivés, prairies et fermes isolées. Se distingue de C et P quand le taux de boisement est $\pm 10\%$.

C = Cultivés : tous types de cultures, même arboriculture intensive (paysages essentiellement agricoles, ouverts peu ou pas boisés, y compris bâtiments isolés).

P = Prairiaux : tous types d'habitats ouverts où dominent les prairies ou pelouses (depuis les près salés d'estuaires jusqu'aux alpages d'altitude). Comprend les haies ou arbres associés quand la surface boisée est proportionnellement faible (< 10%).

U = Urbanisés : tous milieux urbanisés, y compris les zones résidentielles, industrielles, commerciales et touristiques, ainsi que les grandes voies de communication majoritairement revêtues (routes, autoroutes, voies de chemin de fer). Les jardins, parcs, pelouses et serres sont inclus.

H = Humides : tous plans d'eau douce ou saumâtre, naturels ou artificiels et leurs ceintures de végétation, ainsi que les rivières (et ripisylves) marais et tourbières.

R = Rupestres : tous milieux à dominante rocheuse, falaise, gorges, ravins, éboulis de la côte à la haute montagne.

ANNEXE 2 – Classification des couples

Indices liés à l'observation simple d'individus

1 Un individu vu en période de nidification, près ou dans un milieu favorable à l'espèce,

2 Deux individus (couple) vus en période de nidification, près ou dans un milieu favorable,

3 Observations répétées d'adultes dans un milieu favorable (au moins 2 observations sur 3 visites par exemple).

Indices liés à l'observation de comportements sexuels ou territoriaux

4 Vols et cris de parade d'un individu, vols nuptiaux de deux individus,

5 Comportement de défense du territoire (cris d'alarme lors du passage d'un prédateur éventuel – animal ou humain-, attaques d'un autre rapace de la même espèce),

6 Observations de comportements liés à la reproduction (transport de matériaux ou de proies, copulations et, éventuellement, postes de plumées des proies, plumes de mue des femelles au nid).

Indices directement liés à la reproduction

7 Observation indirecte (aire fraîchement rechargée, nid avec œufs ou poussins visibles, jeunes non volants ou quémandant ou nourris après l'envol).

8 Observation directe (nichée observée, nid avec œufs ou poussin visibles, jeunes non volants ou quémandant ou nourris après l'envol).

critères 1 à 3 = nicheur possible.

critères 4 à 8 = nicheur probable ou certain

REMERCIEMENTS aux observatrices et observateurs

De la LPO Sarthe ayant participé aux recensements sur les carrés centraux :

Bernard Basoge
Dominique Bergeal
Cynthia Bougrain
François Cudennec
Jean-Joseph Démotier
Sylvaine Fobert
Janvier Gassies
Sophie Guibon
Patrick Houalet
Serge Jouvin
Dominique Lacampagne
Jérôme Lacampagne
Pierre Lacampagne
Frédéric Lecureur
Jacky Melocco
Martine Melocco
Roland Pellion
Marie Ramade
Jean-Yves Renvoisé

Aux 12 gardes départementaux de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

Aux personnes ayant transmis leurs observations :

Fabien Chevalier
Hervé Julliot
Eric Lapous
Rémi Lépinay

A Dominique Talbot pour la relecture du texte

La coordination de l'enquête a été assurée par :
Frédéric Lecureur et Jérôme Lacampagne pour la LPO Sarthe,
Jean-Luc Bichon pour l'O.N.C.F.S.

SUIVI DE LA NIDIFICATION DU MILAN NOIR (*milvus migrans*) SUR LA COMMUNE DE FILLE SUR SARTHE par Martine et Jacky MELOCCO

8 mai 2002 : Temps couvert

Observation d'un individu à la gravière au hangar par P.V. Vandenweghe (source obsmaine)

27 mai 2002 : Temps pluvieux.

Observation d'un individu aux gravières de Spay.

30 mai 2002 : Beau temps.

Découverte du site de nidification au lieu-dit « la cour » sur la commune de Fillé sur Sarthe. La femelle est sur le nid. Celui-ci est situé dans un chêne à environ 15-20 mètres du sol.

L'arbre est près d'une grande mare et non loin de plan d'eau de pêche. Le mâle reste autour du nid en changeant de place de temps en temps.

31 mai 2002 : Beau temps.

La femelle couve toujours et le mâle reste aux abords du nid.

3 juin 2002 : Temps orageux.

La femelle est toujours sur le nid. Pas vu le mâle.

5 juin 2002 : Temps pluvieux.

Le mâle rejoint la femelle sur l'aire mais ne semble rien avoir apporté. La femelle bouge un peu plus sur le nid. Le mâle repart en recherche de proie aux alentours du nid puis s'éloigne.

Jeudi 6 juin 2002 : Beau temps

La femelle est toujours sur l'aire. Pendant 1 heure et demi d'observation, je n'ai vu le mâle qu'une fois.

Lundi 10 juin 2002 : Temps nuageux

La femelle est perchée sur le bord de l'aire. Après 10 mn d'observation, elle se repositionne sur le nid. Cela voudrait-il dire que des petits seraient éclos? Le mâle est en recherche de nourriture aux alentours de l'aire. Il s'est posé non loin de celle-ci mais sans rien apporter. Pour la première fois, j'ai entendu leur appel. Cela ressemble exactement, comme le dit GEROUDET, à un « hennissement de cheval assez mélodieux ». Puis le mâle est reparti en chasse. Je n'ai pas eu encore la chance de voir un apport de proie au nid.



Milan noir Jacky Melocco

Mercredi 13 juin 2002 : Temps nuageux

Un adulte est perché sur l'aire avec un jeune entre ses pattes. Celui-ci lève la tête puis la laisse retomber. Pas vu l'autre adulte.

Dimanche 16 juin 2002 : Beau temps soleil.

Observation de 2 poussins seuls sur l'aire. Ils bougent beaucoup, l'un est plus développé que l'autre. 10h10 arrivée d'un adulte mais qui se perche à distance de l'aire. 10h45 l'adulte s'envole et prend une ascendance thermique. Découverte d'un perchoir sur l'autre côté de l'arbre (branches mortes) avec les 2 adultes perchés. L'un est beaucoup plus sombre que l'autre. L'argenté semble être la femelle car c'est celle-ci qui couvait.

Lundi 24 juin 2002 : Beau temps

Les deux jeunes se sont bien développés et sont bien vifs. La teinte de leur duvet a foncé. L'un commence à s'étirer les ailes. Les adultes sont posés sur les branches mortes de l'arbre. Il semble qu'ils y passent la nuit, les jeunes étant seuls dans l'aire.

Dimanche 30 juin 2002 : Beau temps

A notre arrivée à 18h30, un adulte est perché sur les branches mortes de l'arbre et les deux jeunes sont sur l'aire. Ils sont vifs et on aperçoit les tubes des futures plumes très brunes. A 19h, l'autre adulte se pose sur les branches mortes avec une proie. Il la déchire à coups de bec un moment puis va sur l'aire et abandonne sa proie aux jeunes, puis revient se poser à côté de l'autre adulte. Les poussins mangent tout seuls la proie qui semble être de la grosseur d'un gros rat.

Dimanche 7 juillet 2002 : Beau temps

Les jeunes maintenant sont complètement emplumés. Ils dorment beaucoup mais se relèvent de temps à autre. Un adulte est en chasse au-dessus des prés alentour.



Jeune Milan noir au sol Jacky Melocco

Samedi 13 juillet 2002 : Beau temps
Les jeunes sont tous les 2 debout sur l'aire. Pas de présence des adultes.

Mardi 16 juillet 2002 : Beau temps
Pas de présence des adultes. Les jeunes sont pourtant alertes.

Vendredi 19 juillet 2002 : Beau temps
Pas d'observation des adultes. Plus que un jeune sur le nid. Pas d'observation de l'autre jeune.

Lundi 22 juillet 2002 : beau temps

Observation du dernier jeune à terre au pied de l'arbre. Il marche sur 10 mètres environ puis se dissimule dans un fourré provoquant l'alerte de canard colvert ainsi que d'un couple de galinules poule d'eau. Les pattes de ce jeune sont jaune-orange, le bec est blanc à sa base puis noir à son extrémité, les plumes sont marrons avec une terminaison fauve.

Vendredi 26 juillet 2002 : Beau temps

Découverte de la carcasse d'un jeune attaquée par les asticots au pied de l'arbre du nid à l'entrée d'un terrier.

Les rapaces diurnes en Sarthe de la fin du XVIII^e siècle à nos jours.

Introduction

L'observation et l'étude scientifique des populations d'oiseaux, et notamment de rapaces, relèvent d'une discipline relativement récente. Ainsi, la première publication de référence au niveau national est l' "Inventaire des Oiseaux de France" de Noël Mayaud, paru en 1936.

Par la suite, le développement de l'ornithologie de terrain a permis des études toujours plus précises, avec notamment la publication des "Atlas des oiseaux nicheurs de France" pour la période 1970/1975, puis 1985/1989. L'enquête nationale LPO des années 2000/2002 permet d'approfondir spécifiquement les connaissances concernant les populations de rapaces diurnes nicheurs de notre pays.

Nous possédons ainsi une vue assez fiable de l'évolution de ces populations de rapaces au niveau local et national sur l'essentiel du XX^e siècle.

Les informations concernant les périodes antérieures sont beaucoup plus fragmentaires. Il est pourtant essentiel de connaître sur le long terme les évolutions de ces différentes espèces.

Le département de la Sarthe a abrité de nombreuses générations de naturalistes qui se sont intéressés à notre faune et l'ont étudiée depuis plus de 200 ans. L'inventaire le plus ancien de notre avifaune correspond ainsi à des observations réalisées en 1783 et 1784 par le naturaliste sarthois Louis Maulny. A sa suite, plusieurs listes énumérant les espèces d'oiseaux visibles en Sarthe ont été dressées : deuxième liste de Maulny en 1801, listes des naturalistes sarthois Narcisse Desportes en 1821, puis Edouard Guéranger en 1835.

Par la suite, ce sont de véritables études de l'avifaune sarthoise qui sont publiées par le naturaliste Ambroise Gentil en 1877 et 1905. Au XX^e siècle, d'autres ornithologues comme les abbés Cottereau et Lamoureux continuent d'étudier patiemment les oiseaux sarthois. Enfin, le Cercle Pierre Belon, puis le Groupe Sarthois Ornithologique et la LPO Sarthe ont développé les inventaires de terrain à une toute autre échelle.

Présentation de l'étude

Cet article vise à compiler les nombreuses sources d'information qui se sont succédées durant plus de deux siècles dans le département de la Sarthe, et à les comparer aux connaissances scientifiques actuelles concernant les rapaces.

Nous avons souhaité présenter les espèces de rapaces diurnes en trois groupes :

- les espèces disparues ou en régression,
- les espèces "stables",
- les espèces en augmentation.

Il est important de rappeler que ces variations portent sur une période de plus de deux siècles et qu'elles sont parfois en contradiction avec des évolutions d'effectifs constatées sur les dernières décennies.

Ainsi, s'agissant des espèces dites "stables", il faut relativiser ce qualificatif. Au cours d'une période aussi longue, les effectifs varient en permanence, mais dans le cas de ces espèces, il n'est pas possible de mettre en évidence une évolution franche à la hausse ou à la baisse des populations.

I. Les espèces disparues ou en régression

Rapaces nicheurs disparus de Sarthe

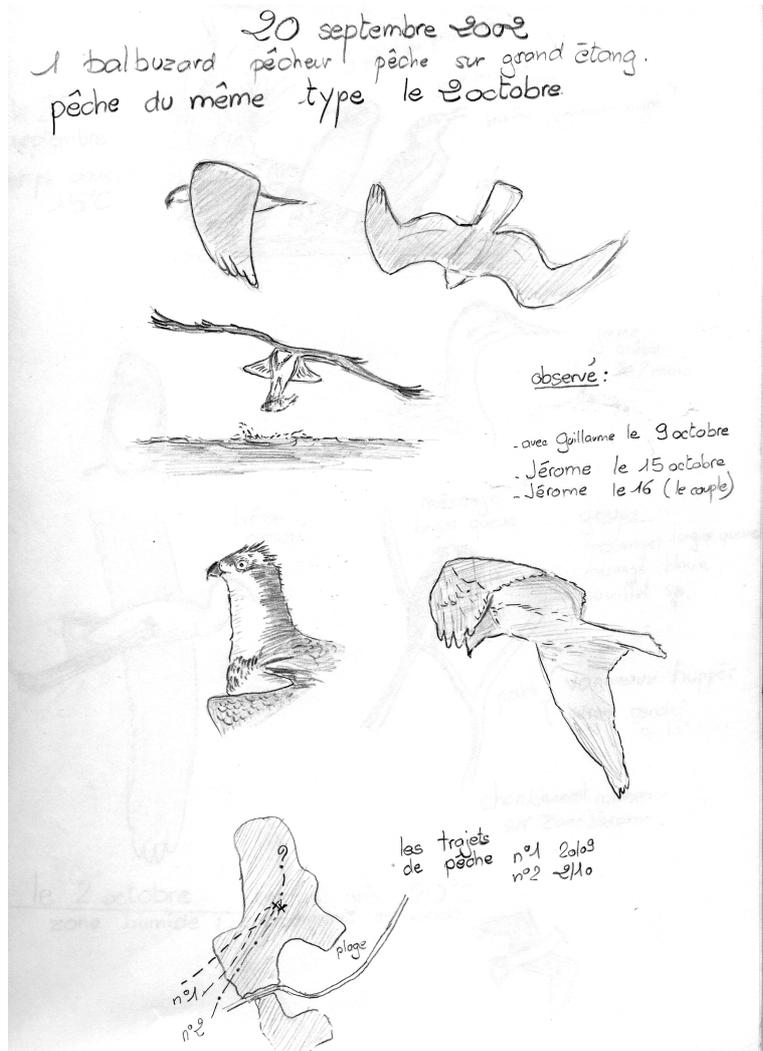
L'Aigle botté (*Hieraaetus pennatus*) n'a pas fait l'objet d'observations documentées précises en Sarthe par le passé. Néanmoins, il était indiqué comme présent dans le département (ainsi que dans les départements limitrophes de la Mayenne, de l'Orne, du Maine et Loire et du Loir et Cher) vers le milieu du XIX^e siècle (Degland et Gerbe, 1867).

Ces données sont en accord avec le statut de l'Aigle botté en France au XIX^e siècle. Ce rapace forestier discret était à l'époque présent dans la plupart des régions de notre pays. Sa répartition a par la suite considérablement régressé à la suite de destructions directes, de mauvaises conditions d'hivernage en Afrique pour ce rapace migrateur et de la disparition de certains milieux favorables. En 1936, Mayaud décrit l'Aigle botté comme très rare dans l'Ouest du pays, d'où il a totalement disparu depuis cette date.

Ces données permettent de qualifier l'Aigle botté de nicheur probable en Sarthe jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

Le Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) était considéré au XIX^e siècle comme une espèce très rare en Sarthe. Comme aujourd'hui, les observations dans le département correspondaient à des individus en migration. Ainsi de 1881 à 1928, cinq balbuzards sont observés (et abattus...) en migration post-nuptiale de la fin juillet à la mi-octobre.

L'abattage d'un adulte près des étangs de Sillé le Guillaume le 12 mai 1874 (Gentil, 1877) est d'une toute autre nature. En effet, le passage des Balbuzards dans notre pays durant la migration pré-nuptiale s'effectue entre la mi-mars et la mi-avril. La mi-mai correspond à la période de couvaison des œufs ou de naissance des petits. De plus, le site où cet individu a été abattu s'inscrit dans une zone forestière favorable à la nidification de l'espèce (étangs propices à la pêche à proximité).



Balbuzard pêcheur / F. Cudennec

Le Balbuzard pêcheur était autrefois largement réparti dans notre pays. Au cours du XIX^e siècle, les destructions dont il fut victime entraînèrent sa raréfaction progressive de l'essentiel de la France continentale, d'où il disparaît totalement au début du XX^e siècle.

L'observation de 1874 peut donc être considérée comme une tentative de nidification probable du Balbuzard pêcheur en Sarthe au XIX^e siècle.

Le Milan royal (*Milvus milvus*) nichait de façon très localisée en forêt de Perseigne jusqu'à la fin du XIX^e siècle (Letacq, 1903). En dehors de cette zone, ce rapace était exceptionnel, observé uniquement en migration.

Cela corrobore les connaissances concernant cette espèce au niveau national : les populations de l'Ouest de la France (Bretagne et Pays de la Loire) ont régressé puis se sont éteintes au cours du XIX^e siècle.

Le Milan royal peut-être qualifié de nicheur probable en Sarthe jusqu'à la fin du XIX^e siècle et comme un grand nombre de rapaces à cette époque, sa disparition est consécutive non pas à une détérioration de son environnement, mais à la destruction directe dont ont fait l'objet ces oiseaux.

Le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*) est observé en Sarthe dès 1783 (Maulny, 1800). Par la suite, six individus sont abattus au cours du XIX^e siècle (Gentil, 1905). Cette espèce était néanmoins considérée comme très rare à l'époque.

Une femelle adulte est tuée sur son nid dans la forêt de Perseigne en 1894, une autre nidification est également signalée la même année à Perseigne (Legendre, 1927). Le Circaète est encore noté nicheur en forêt de Perseigne en 1899 (Letacq, 1903). En 1919, Cottereau le décrit également comme nicheur possible dans le département de la Sarthe.

Au niveau national, l'aire de répartition de cette espèce, qui atteignait auparavant l'Orne et le Calvados, a largement régressé vers le sud au cours du XX^e siècle.

On peut donc considérer le Circaète Jean-le-Blanc comme nicheur certain dans le département de la Sarthe jusqu'au début du XX^e siècle.

Il faut également citer deux observations exceptionnelles pour cette espèce migratrice :

- Un mâle tué aux environs de Bouloire en janvier 1891 (Gentil 1905). Les relevés météorologiques de l'hiver 1890/1891 indiquent des températures très froides incompatibles avec la survie d'une telle espèce. La dernière partie de janvier 1891 correspond par contre à une période plus douce marquée par dix jours de vent de secteur sud, ce qui pourrait expliquer une telle observation.
- Un adulte tué à Coulongé le 2 février 1906 (Cottereau 1919). Ce spécimen est conservé dans les collections du Musée Vert.

Nous sommes en présence de deux cas exceptionnels de présence hivernale du Circaète Jean-le-Blanc en Sarthe, ce qui constitue une première française en dehors des régions méditerranéennes.

Rapaces hivernants disparus de Sarthe

L'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) n'a été observé qu'une seule fois en Sarthe : un individu tué en novembre 1815 près de Vibraye (Letacq 1903). Il est à noter que cette espèce est également mentionnée sur la liste des oiseaux de Sarthe de Narcisse Desportes en 1820.

L'Aigle royal a niché dans les grands massifs forestiers de plaine jusqu'à la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle (forêt de Fontainebleau, Seine et Marne...). En hiver, cette espèce erratique s'éloigne parfois fortement de ses sites de nidification.

Dans ce contexte, une observation hivernale de l'Aigle royal en Sarthe est donc tout à fait crédible.

La présence du **Pygargue à queue blanche** (*Haliaeetus albicilla*) est citée dans les listes sarthoises du début du XIX^e siècle (Maulny 1801 et Desportes 1821). Cette espèce est alors désignée sous le terme d'Orfraie ou grand aigle de mer. Par la suite, ce grand rapace est encore signalé comme hivernant rare dans le département jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Cinq individus sont ainsi observés, et malheureusement abattus, en Sarthe entre 1871 et 1898 durant les mois de septembre à décembre (Gentil, 1905). Le Musée Vert conserve également un jeune individu abattu à Yvré-l'Evêque en 1827.

Il faut rappeler que cette espèce nichait en France continentale jusqu'au XVII^e siècle. Le Pygargue s'est ensuite maintenu en hivernage régulier dans notre pays jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Par la suite l'effondrement des populations de Scandinavie et d'Europe orientale a entraîné sa quasi-disparition en hivernage en France. Depuis une vingtaine d'années, la tendance s'est inversée et les observations sont à nouveau en augmentation.

On peut citer l'une des dernières observations connue en Sarthe : un individu tué en forêt de Sillé le Guillaume le 17 novembre 1950 (Termeau, 1951). Ce Pygargue était signalé dans la région depuis plusieurs semaines et il avait été aperçu en compagnie d'un autre individu, peu de temps avant son abattage.

Rapaces dont les populations ont régressé en Sarthe

L'**Epervier d'Europe** (*Accipiter nisus*), observé dès 1783 dans le département, était considéré comme le plus commun des rapaces de Sarthe par Gentil en 1877. Le même auteur estime en 1905 que cette espèce est aussi commune que la Buse variable ou le Faucon crécerelle. Cottureau pour la région de Saint Calais le place également en tête des rapaces les plus communs de Sarthe.

Les chiffres actuels (voir enquête rapaces nicheurs 2000/2002) montrent à quel point cette espèce a régressé dans le département durant le XX^e siècle malgré la protection légale dont il fait l'objet comme tous les rapaces depuis près de 30 ans.

Le **Busard des roseaux** (*Circus aeruginosus*), noté dans la liste de 1783, était considéré comme un oiseau peu commun en Sarthe, nicheur sur les bords de marais et de rivières (Gentil, 1877). Au niveau national, cette espèce était commune dans la majeure partie de la France jusqu'au milieu du XX^e siècle.

Le Busard des roseaux qui est aujourd'hui extrêmement localisé dans le département a considérablement régressé, principalement à cause de la raréfaction en Sarthe des zones humides propices à sa nidification.

II. Les espèces dont les effectifs ont peu varié

A l'opposé des espèces décrites précédemment, un certain nombre de rapaces semblent avoir actuellement une répartition comparable à celle qu'ils occupaient au XIX^e siècle dans le département.

La **Buse variable** (*Buteo buteo*), citée dans la liste de 1783, est toujours considérée comme commune et largement représentée sur l'ensemble du département. Sa protection légale, qui aurait dû permettre une augmentation de ses effectifs, a peut-être été contrebalancée par une banalisation des milieux et une baisse de ses disponibilités alimentaires.

On peut émettre les mêmes hypothèses pour le **Faucon crécerelle** (*Falco tinnunculus*), espèce déjà citée dans la liste de Maulny de 1783, généralement considérée comme commune depuis les premiers suivis de rapaces du XIX^e siècle jusqu'à nos jours.

La **Bondrée apivore** (*Pernis apivorus*) était observée en Sarthe dès 1783. Par la suite, elle est considérée par Ambroise Gentil comme une espèce nicheuse rare, présente sur la majeure partie du département mais dans des densités assez faibles. Ce statut est toujours d'actualité aujourd'hui.

Le **Busard cendré** (*Circus pygargus*) était qualifié d'assez rare en Sarthe au XIX^e siècle, nichant notamment dans les zones de landes. Son statut n'est guère différent aujourd'hui.

L'**Autour des palombes** (*Accipiter gentilis*) est cité dans la liste des oiseaux de la Sarthe de Maulny de 1783. Il était considéré comme peu commun, nicheur uniquement dans les grands massifs forestiers au XIX^e siècle. Cette espèce qui comme beaucoup d'autres rapaces, a fortement régressé entre 1925 et 1975, a depuis récupéré une partie de ses effectifs. Elle est toujours considérée comme rare en Sarthe.

Le **Faucon hobereau** (*Falco subbuteo*), cité dans la liste de Maulny en 1801, était qualifié de nicheur rare au cours du XIX^e siècle en Sarthe. Cette espèce discrète, qui a subi plusieurs variations importantes de ses effectifs au niveau national, est toujours considérée comme peu commune au niveau du département.



Faucon hobereau en Sarthe J. Melocco

Le **Faucon émerillon** (*Falco columbarius*) était un hivernant rare au XIX^e siècle, son statut n'a guère varié depuis, même si des observations régulières sont faites en Sarthe ces dernières années.

Le **Faucon pèlerin** (*Falco peregrinus*) était présent sur la liste de Desportes en 1820. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, il est présent en hivernage durant certains hivers rigoureux. On retrouve ainsi les mentions de nombreux spécimens abattus : 5 entre 1874 et 1888 de septembre à février.

Même s'il y a plus d'un siècle, les populations françaises de Faucon pèlerin étaient encore florissantes, cette espèce avait déjà en Sarthe un statut comparable à sa situation actuelle.

Les rapaces accidentels

L'Aigle criard (*Aquila clanga*) était considéré comme accidentel en Sarthe au XIX^e siècle. On en connaît deux observations dans le département :

- Un individu tué dans le bois de Funay, près de Pontlieue en novembre 1838 (Guéranger 1839). Ce spécimen est toujours conservé dans les collections du Musée Vert.
- Un individu tué sur l'étang de la Davière, commune de Dureil le 24 octobre 1897 (Gentil 1905). Les bulletins météorologiques de l'époque indiquent un temps couvert et frais, mais surtout cinq jours consécutifs de vent d'est avant le 24 octobre 1897, ce qui pourrait avoir dérouté cette espèce orientale.

. Sa présence dans l'Ouest de la France est liée à des hivers extrêmement froids et enneigés.

Le **Faucon kobez** (*Falco vespertinus*) était considéré comme accidentel. Ce rapace est toujours un hivernant exceptionnel en France même si sa présence est plus régulière depuis une quinzaine d'années, notamment en Camargue.

La **Buse pattue** (*Buteo lagopus*) est également signalée comme un hivernant accidentel en Sarthe à la fin du XIX^e siècle.

Une seule mention est connue avec précision dans notre département : un individu tué le 19 décembre 1891 aux environs de la Groirie en Trangé (Gentil, 1905). Cette observation correspond à une forte vague de froid en France.

Cette espèce est toujours exceptionnelle en hivernage au XIX^e siècle en Sarthe. On n'en connaît qu'une seule observation ancienne dans notre département. Un mâle adulte tué en mai 1871 (date de passage pré-nuptial classique) à Verneuil le Chétif (Gentil, 1905).

Cette espèce reste actuellement très rarement observée en migration dans l'Ouest de la France.

L'une des mentions les plus extraordinaires qui ressort de cette synthèse est certainement celle d'un **Faucon crécerellette** mâle (*Falco naumanni*) tué dans le nord ouest du département de la Sarthe près des ruines du château d'Assé le Riboul le 15 mai 1874 (migration pré-nuptiale). Les relevés météorologiques de l'époque indiquent un temps beau, sec, mais froid (flux de nord) sur la France durant la première moitié du mois de mai 1874.

L'individu avait été inclus dans la collection Besnard, aujourd'hui malheureusement perdue. Il avait été identifié par Ambroise Gentil, ce qui semble exclure tout risque de confusion.

Il faut également noter deux autres mentions, plus difficiles à vérifier, du Faucon crécerellette en Sarthe : un individu tué à Bonnétable sans date précise (Desportes, 1821 – note manuscrite de l'auteur sur un exemplaire conservé à la médiathèque du Mans); un autre individu tué à Fyé également sans date (Gentil, 1905)

Cette espèce migratrice purement méditerranéenne n'est observée qu'exceptionnellement en dehors de son aire habituelle. D'autres cas existent néanmoins, comme des observations dans les départements du Loir et Cher et du Calvados au XIX^e siècle. Cela peut-être rattaché à des problèmes d'orientation chez certains individus lors de la migration de printemps.

III. Les espèces en progression

Le **Milan noir** (*Milvus migrans*) était absent des listes d'oiseaux du département pour la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle. Il est par la suite considéré comme très rare et uniquement observé au passage migratoire à la fin du XIX^e siècle.

La première mention de nidification dans le département date de 1989 et depuis, quelques individus nichent chaque année dans le département.

D'une façon générale, cette espèce est en expansion dans l'Ouest de la France depuis le début du XX^e siècle.

Le **Busard Saint Martin** (*Circus cyaneus*), cité dans la liste de Maulny de 1783, était considéré à la fin du XIX^e siècle comme un rapace assez rare, uniquement présent durant l'hivernage d'octobre à mars (Gentil 1877). Les milieux fréquentés à l'époque étaient les zones de landes entourant les forêts.

Au niveau national, il est effectivement reconnu que le Busard Saint Martin s'est adapté au cours du XX^e siècle en nichant dans les zones céréalières et les friches. Cette espèce a ainsi étendu son aire de nidification dans le nord ouest de la France.

Au niveau local, il s'agit de la seule espèce de rapace dont les effectifs aient fortement augmenté depuis deux siècles.

Conclusions

La synthèse de deux siècles d'observation des rapaces en Sarthe permet de faire ressortir les faits suivants :

- Huit espèces de rapaces diurnes ont fortement régressé, dont :
 - Quatre espèces nicheuses ont disparu : le Balbuzard pêcheur, le Milan royal, le Circaète Jean le Blanc et l'Aigle botté.
 - Deux espèces hivernantes rares ont disparu : l'Aigle royal et le Pygargue à queue blanche.
 - Deux autres espèces ont fortement régressé : l'Epervier d'Europe et le Busard des roseaux.
- Huit espèces ont subi de faibles variations d'effectifs ou de répartition en Sarthe : la Buse variable, la Bondrée apivore, le Busard cendré, l'Autour des palombes et les faucons crécerelle, hobereau, pèlerin et émerillon.
- Deux espèces ont vu leurs populations augmenter : le Milan noir et le Busard Saint Martin.
- enfin quatre espèces n'ont été observées que de façon exceptionnelle : l'Aigle criard, la Buse pattue, le Faucon Kobez et le Faucon crécerellette.

Sur un total de 18 espèces présentes de façon régulière dans le département de la Sarthe, six d'entre elles ne font plus partie aujourd'hui de l'avifaune sarthoise. Le tiers des rapaces présents en Sarthe en nidification ou en hivernage a donc disparu de notre département en deux siècles, ce qui correspond à une baisse très forte de la biodiversité locale.

Il faut enfin noter des mentions exceptionnelles pour l'Ouest de la France :

- Deux cas de présence hivernale du Circaète Jean-le-Blanc
- Une observation documentée du Faucon crécerellette

Nicolas Morel
Responsable du Musée Vert, musée d'histoire naturelle du Mans

Bibliographie locale :

- Cottureau E.** (1919). Les oiseaux observés dans l'arrondissement de Saint Calais, Conflans, 50 p.
- Desportes N.** (1821). Liste des animaux et des minéraux observés dans le département de la Sarthe, Le Mans, 91 p.
- Gentil A.** (1877). Ornithologie de la Sarthe - BASA Tome XVII p. 19 à 59
- Gentil A.** (1905). Inventaire général des observations ornithologiques sarthoises (1800-1905) BASA Tome XL p.81 à 149
- Groupe Sarthois Ornithologique** (1992). Les oiseaux nicheurs de la Sarthe, Le Mans, 169 p.
- Guéranger E.** (1835). Liste des oiseaux observés aux environs du Mans - BASA Tome I p. 105 à 110
- Guéranger E.** (1839). Nouvelles zoologiques BASA Tome III p. 359 à 360
- Legendre M.** (1927). L'ornithologie dans le département de la Sarthe – Revue française d'ornithologie n°215 p. 98 à 120
- Letacq** (1903). Notes sur quelques oiseaux de l'Orne et des régions voisines – Bulletin de la Société Linnéenne de Normandie, 5^e série, 7^e volume
- Letacq** (1903). Note sur un Aigle royal tué à Vibraye – BASA Tome XXXIX p. 181 à 182
- Maulny L.** (1800). Histoire Naturelle : oiseaux observés en 1783 et 1784 – Annuaire de la Sarthe pour l'an VIII, p.45 à 47
- Maulny L.** (1801). Supplément pour faire suite à l'Histoire Naturelle - Liste des mammifères, oiseaux, reptiles et poissons du département de la Sarthe – Annuaire de la Sarthe pour l'an XIX, p.170 à 174
- Termeau M.** (1951). Notes d'ornithologie sarthoise – BASA Tome LXIII p. 16 à 17

Bibliographie générale :

- Degland C. D, Gerbe Z.** (1867). Ornithologie Européenne ou Catalogue descriptif, analytique et raisonné des oiseaux observés en Europe, Paris, 2 volumes in-8
- Dubois P. J., Le Maréchal P. , Oliosio G. , Yésou P.** (2000), Inventaire des oiseaux de France, Nathan/HER, Paris
- Gensbol B.** (1999). Guides des rapaces diurnes Europe, Afrique du Nord et Moyen Orient, Delachaux et Niestlé, Lausanne, 414 p.
- Vansteenwegen C.** (1998). L'histoire des oiseaux de France, Suisse et Belgique

OBSERVATIONS EN SARTHE ANNEE 2002

AVIIDAE

Plongeon catmarin *Gavia stellata*

1, le 22/12 à Arnage La Gémerie avec C.Kerihuel.

Plongeon arctique *Gavia artica*

1, du 18 au 22/12, à Arnage La Gémerie, J.M.

Plongeon imbrin *Gavia immer*

1, le 14/12 à Conneré étang Péloin, A.C., E.St.R. & J.L.

1, le 15/12 à Spay étangs LTR, M. & J.M.

1, le 19/12 à Marçon F.J.

1, le 28/12 à Mansigné M.&J.M.

PODICIPEDIDAE

Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis*

2, le 07/07 à Spay S.F & J.J.D.

5, le 11 /08 à Spay S.F. & J.J.D.

Grèbe huppé *Podiceps cristatus*

40, le 10/01 à La Flèche étang de la Monnerie F.C.

23, le 24/11 à Mansigné M.&J.M.

Grèbe jougris *Podiceps grisegena*

1, le 10/12 à La Flèche étang de la Monnerie B.B.

Grèbe esclavon *Podiceps auritus*

1, le 3/11 étangs LTR Spay M.&J.M.

Grèbe à cou noir *Podiceps nigricollis*

1, le 22/09 à Spay étangs LTR M.&J.M.

PHALACROCORACIDAE

Grand cormoran *Phalacrocorax carbo*

80, le 12/01 à Sceaux-sur-Huisnes J.L.

44, le 10/01 à la Flèche étangs de la Monnerie

1, le 02/07 à Spay étangs LTR M.&J.M.

1, le 10/08 à Spay étangs LTR S.F.&J.J.D.

136, le 5/12 et 210 le 12/12 à La Ferté Bernard les Ajeux F.J.

ARDEIDAE

Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis*

3, du 15/03 au 31/03 à Spay Loigné, la Rouannerie, la gravière du hangar, JY.R., S.F, J.J.D, M.&J.M.

Aigrette garzette *Egretta garzetta*

1, le 13/01 à Montbizot C.B.&F.L.



Plongeon imbrin F./ Cudennec

Grande Aigrette *Ardea alba*

- 1, le 7/04 à St Mars la Brière M & J.M.
4, le 20/11 à La Flèche étang de la Monnerie B.B.
4, le 20/12 étangs de Malicorne S.G.

CICONIIDAE

Cigogne blanche *Ciconia ciconia*

- 18, le 19/08 à la Suze-sur-Sarthe JY.R. **info ONCFS**

ANATIDAE

Oie Rieuse *Anser albifrons*

- 1, le 30/11 à La Ferté Bernard les Ajeux F.J.
1, le 12/10 à La Ferté Bernard les Ajeux F.J.

Oie cendrée *Anas anser*

- Groupe en vol la nuit, le 23/02 à Domtfront-en-Champagne, S.F. & J.J.D
110, le 3/11 à Spay. M.& J.M
80, le 25/11 à Mulsanne JY.R.

Tadorne de Belon *Tadorna tadorna*

- 5, le 11/11 et 9 le 9/12 à La Flèche étang
de la Monnerie B.B.
1, le 14/12 à Lamnay F.J.



Canard siffleur *Anas penelope*

- 8, le 01/11, 2, le 9 /12, 45 le 10/12 à La Flèche étang de la Monnerie B.B.

Tadorne de Belon / F. Cudenec

Canard chipeau *Anas strepera*

- 1 mâle et 1 femelle, le 10/03 à La Ferté Bernard F.J.
90, le 10/12 à La Flèche étang de la Monnerie B.B.
25, le 12/12 à La Ferté Bernard les Ajeux F.J.

Canard pilet *Anas acuta*

- 2, le 01/04 à La Ferté Bernard Les Ajeux M.& J.M.

Sarcelle d'hiver *Anas crecca*

- 2, le 07/03 à Spay étangs LTR , M.&J.M.
2, en avril étangs de Malicorne S.G.
3, le 22/09 à Champrond F.J.
1, le 01/12, 2 le 8/12, 22 le 9/12, 63 le 10/12 à La Flèche étangs de la Monnerie B.B.
10, le 12/12 à La Ferté Bernard F.J.

Canard colvert *Anas platyrhynchos*

- 106, le 16/01/02 à La Flèche étangs de la Monnerie F.C.
400, le 24/11 à Mansigné M&J.M.

Sarcelle d'été *Anas querquedula*

- 2, le 01/04 à La Ferté Bernard les Ajeux M & J.M.

Canard souchet *Anas Clypeata*

- 2, le 23/03 à Parance J.L
5, le 01/04 à La Ferté Bernard les Ajeux M. & J.M
3, le 10 et le 12/04 à Lamnay F.J..
44, le 10/12 à La Flèche étang de la Monnerie B.B.
1, le 21/12 à Connerré étang Péloin J.L.

Nette rousse *Neta rufina*

- 1 femelle, le 10/02 à la Flèche étang de la Monnerie F.C.

Fuligule milouin *Aythya ferina*

- 150, le 10/01 à La Flèche étang de la Monnerie F.C.
10, le 10/03 à La Ferté Bernard F.J.
60, le 3/11 à Spay étangs LTR M. & J.M.
14, le 11/11 à Connerré étang Péloin. M&J.M
16, le 1/11 à La Flèche étang de la Monnerie B.B.

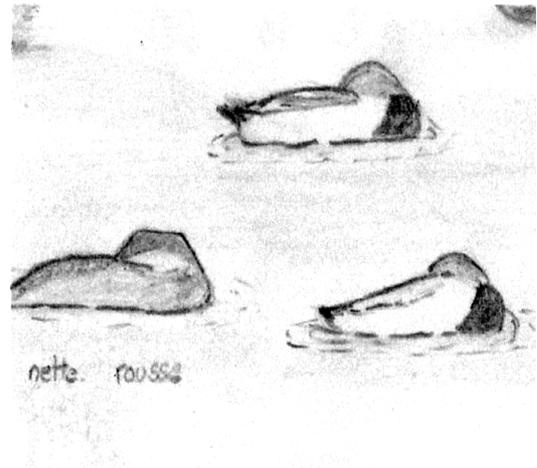
Fuligule morillon *Aythya fuligula*

- 12, le 15/03 à Spay la Rouannerie JY. R

55, le 05/12 à étangs LTR M.& J.M.
8, le 10/12 à La Flèche étang de la Monnerie B.B.

Fuligule milouinan *Aythya marila*

- 1^{ère} obs par J. Renoult à Connerré
étang Péloin, puis, le 11/11 M. & J.M. et le 01/12 J.L.



Nette rousse / F. Cudennec

Garrot à œil d'or *Bucephala clangula*

- 1, le 18/12 à Spay étangs LTR M.& J.M.

Harle bièvre *Mergus merganser*

- 2, le 28 et le 30/11 à Champrond F.J.
2, le 30/11 et le 8/12 à la Ferté Bernard les Ajeux F.J.
1, du 24 au 28/12 à Mansigné M & J.M2,

ACCIPITRIDAE

Bondrée apivore *pernis apivorus*

- 1, le 01/06 à St Jean des Echelles F.J.
1, le 25/06 à Nuillé J.G.
1, le 23/06 à Prévelles D.&J.L.

Milan noir *Milvus migrans*

- 1 mâle et 1 femelle le 30/05 à Fillé, 4 dont **deux juvéniles** le 7 juillet. M.&J.M.
voir article ci-après.

Busard des roseaux *circus aeruginosus*

- 1 couple observé sur la carte IGN du Lude lors S.J.
1, le 22/11 à Lamnay F.J.

Busard Saint Martin *Circus cyaeus*

- 1 femelle le 04/02 à Lucé-sous-Ballon C.B.&F.L.
- 1 mâle, le 09/02 à Thorigné-sur-Dué JY.R.
- 1 mâle, le 23/02 à Vivbraye F.J.
- 4 mâles et 2 femelles le 24/02 à St Symphorien R.P.
- 1 femelle, le 03/03 à Montbizot M.&J.M
- 1 femelle, le 03/03 à Rouez-en-Champagne J.L.
- 1 femelle, le 15/03 à St Rémy du Val, et 1 femelle à Panon C.B.&F.L.
- 1 femelle, le 16/03 à Neuvillalais J.L
- 1 femelle, le 16/03 à Cures J.L.
- 1 mâle, le 17/03 à Fercé-sur-Sarthe JJ.D.&S.F.
- 1 mâle et 1 femelle en parade le 24/03 à St Symphorien R.P.
- 1 femelle, le 01/05 à St Georges de la Couée, sur un nid avec quatre œufs, mais 1 seul jeune à l'envol, M. Lemonnier
- 1 mâle, le 7/05 à St Mars de Locquenay JY.R.
- 1 femelle, le 07/05 à la Fontaine St Martin M. & J.M.
- 1 mâle, le 18 et le 30/05 à St Calais en Saosnois C.B.&F.L
- 1 mâle, le 20/05 à Moulins le Carbonnel JY.R.
- 1 mâle, le 26/05 à Ségrie JY.R.
- 1 mâle, 1 femelle et **5 juvéniles** le 15/06 à St Symphorien R.P
- 1 mâle le 23/06 à Parigné l'Evêque R.P.
- 1 femelle le 19/09 à Montbizot C.B.&F.L.
- 1 femelle, le 17/09 à Montreuil le Henri D.&J.L.
- 1 mâle, le 27/9 à Laillé R.P.
- 1, le 19/10 et le 18/11 Lamnay F.J.
- 1 mâle, le 20/10 à Ruillé-sur-Loir D.&J.L.
- 1 femelle, le 11/11 à St Symphorien R.P.
- 1 mâle le 22/12 à Melleray F.J.
- 1 mâle, le 23/12 à St Jean de la Motte JY. R.
- 1 couple observé entre 05 et 07 à Savigné-sous-le Lude B.B., F.C. S.J.

Busard cendré *Circus pygargus*

- 1 mâle le 21/04 à Cures J.L
- 1 mâle le 27/05 à Neuvillalais J.L.
- 1 mâle et 1 femelle, le 01/06 à Neuvillalais, 1 mâle et 1 femelle à Domtfront, et 1 mâle à Conlie J.L.
- 1 mâle et 1 femelle le 15/06 à Domtfront J.L.
- 1 mâle, le 15/06 à Conlie J.L.
- 2 juvéniles en vol, le 5 août à Cures. D&J.L

Epervier d'Europe *Accipiter nisus*

- 1, le 19/01 à Roëzé-sur-Sarthe JY.R
- 1, le 22/02 à Lamnay F.J.
- 1 femelle le 03/03 au Mans quartier Gazonfier J.L.
- 1 couple observé de 05 à 07 lors de l'enquête rapaces à Savigné-sous-le Lude B.B, F.C., S.J.
- 1, le 20/05 à Torcé-en-Vallée R.P.
- 1, le 10/08 à Voivres S.F&JJ.D.
- 1, le 08/09 à Rouillon M.&J.M
- 1, le 17/09 à Parigné l'Evêque R.P.
- 1 femelle le 27/09 à Laillé R.P.
- 1 femelle le 06/10 à Beillé J.L.

1 femelle le 17/10 à La Suze-sur Sarthe JY.R.
1, le 03/11 à Spay étangs LTR M.&J.M
1, le 3/11 à Montmirail F.J.

Buse variable *Buteo buteo*

1 mâle, 1 femelle et quatre jeunes le 13/07 à St Symphorien R.P.
5 adultes, le 23/12 à St Jean de la Motte JY.R.

PANDIONIDAE

Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus*

1, du 19 septembre au 15 octobre à la Flèche étang de la Monnerie B.B.

FALCONIDAE

Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*

2 adultes et **quatre jeunes** le 26/05 à Ste Sabine de Longève JY.R.

Faucon hobereau *Falco subbuteo*

1, le 03/05 au Mans C.B.&F.L.
1, le 17/05 à Coulaines F.J.
1, le 26 mai à Ségrie JY.R
1, le 06/06 et le 03/07 à Fillé-sur-Sarthe M.&J.M
1, le 01/06 à St Jean des Echelles
1, le 21/06 à Lamnay F.J.
1 couple, le 25/06 à Nuillé J.G.
1, le 07/07 à Spay M.&J.M
1, le 18/08 au Mans en vol R.P.
2, le 19/09 à Rouillon M.&J.M.

Faucon pèlerin *Falco peregrinus*

1, le 26/12 à St Cosmes en Varais M.&J.M.

PHASIANIDAE

Caille des blés *Coturnis coturnis*

1, chanteuse le 15/06 à Neuvillalais J.L.
1, chanteuse le 15/06 à Cures J.L.
1, chanteuse le 15/06 à Conlie J.L.

RALLIDAE

Foulque macroule *Fulica atra*

50, le 10/01 et 70, le 16/01 à La Flèche étangs de la Monnerie F.C.
100, le 09/10 et 150 le 15/12 à Spay étangs LTR M.&J.M.

GRUIDAE

Grue cendrée *Grus grus*

1, trouvée morte le 05/08 à Cures D.&J.L

RECURVIROSTRIDAE

Avocette élégante *Recurvirostra avosetta*

9, le 8/11 à Arnage étang de la Gémerie M.&J.M
2, le 08/12 à La Ferté Bernard les Ajeux F.J.

BURHINIDAE

Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus*

3, le 22/07 à Voivres M.&J.M

CHARADRIIDAE

Petit Gravelot *Charadrius dubius*

1, le 10/03 à La Ferté Bernard J.L.

2, le 12/03 et le 31/03, et 12 le 22/03 à la gravière du hangar à Spay M.&J.M

2, le 15/03 à La Rouannerie JY.R.

1, le 17/03 à Beillé J.L.

3, le 07/04 à Fercé et 5 le 26/07 dont trois juvéniles à Voivres M.&J.M.

3, le 10/04 à Arnage étang de la Gémerie C.B.&F.L

1, le 01/07 au Mans C.B.&F.L

Pluvier doré *Pluvialis apricaria*

20, le 12/01 à Montbizot C.B.&F.L

4, le 31/01 à Montbizot C.B.&F.L

100, le 10/03 à Saosnes C.B.&F.L

7, le 07/04 à Cures J.L.

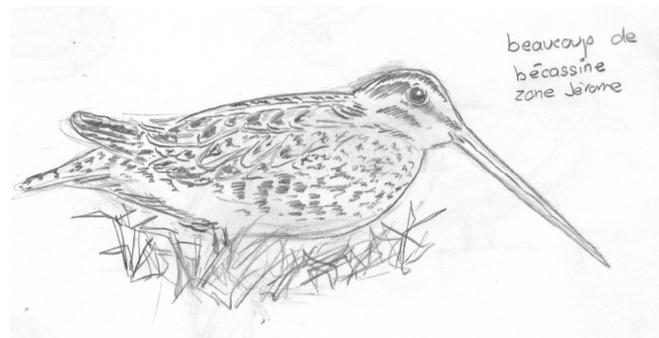
Vanneau huppé *Vanuellus vanuellus*

1000, du 02 au 09/01 à Montbizot C.B.&F.L

2 500, le 26/01 à Dollon R.P.

200, le 27/01 à La Gémerie à Arnage S.F.
&J.J.D.

400, le 14/02 à Allonnes JY.R.



SCOLOPACIDAE

Bécasseau minute *Calidris minuta*

3, le 8/09 à Spay étangs LTR M.&J.M.

Bécasseau variable *Calidris alpina*

1, le 17/07 à Spay étangs LTR M.&J.M.

Bécassine des marais / F. Cudennec

Bécassine des marais *Gallinago gallinago*

13, le 24/01 à St Mars la Brière étangs de Loudon J.L.

1, le 28/09 à Spay étangs LTR M.&J.M

10, le 19/11 à La Flèche étangs de la Monnerie B.B.

4, le 01/12 à la Flèche étangs de la Monnerie J.L.

12, le 27/12 à La Ferté Bernard Les Ajeux F.J.

Courlis cendré *Numenius arquata*

2, le 7/04 à Champrond F.J.

5, le 3/03 Montfort prairies Baugé M.&J.M

2, le 17/03 à Connerré et 2 à Beillé J.L.

8, le 22/12 à La Ferté Bernard les Ajeux F.J.

Chevalier gambette *Tringa totanus*

2, le 24/03 à Spay Gravière du hangar M.&J.M

1, le 01/04 à la Ferté Bernard les Ajeux M.&J.M

10, le 10/04 à Arnage La Gémerie C.B.&F.L.

Chevalier aboyeur *Tringa nebularia*

1, le 07/04 à Fercé M.&J.M.

Chevalier culblanc *Tringa ochropus*

1, le 06/02 au Mans C.B.&F.L.

1, le 26/07 à Voivres M.&J.M

1, le 22 et le 27/12 à La Ferté Bernard, Les Ajeux F.J.

Chevalier guignette *Actitis hypoleucos*

1, le 26/07 à Voivres M.&J.M

LARIDAE

Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus*

1, le 07/03 à Spay étangs LTR M.&J.M.

Mouette rieuse *Larus ridibundus*

200, le 20/01 à Spay Loigné S.F.& JJ.D.

200, le 22/11 à la Flèche étangs de la Monnerie B.B

Goéland brun *Larus fuscus graellsii / intermedius*

1 le 11/08 au Mans Z.I. Sud S.F.& JJ.D

2, le 1/012 le Mans les Sablons J.L.

1, le 12/12 à La Ferté Bernard Les Ajeux F.J.

125, le 19/12 à Marçon F.J.



Goéland brun / F .Cudennec

Goéland argenté *Larus argentatus*

1, le 4/06 au Mans M.&J.M

1, le 17/07 à Spay étangs LTR M.&J.M

Goéland leucophé *Larus cachinnans*

2, le 19/12 à Marçon F.J.

STERNIDAE

Sterne pierregarin *Sterna hirundo*

3, le 21/04 au Mans les Sablons R.P.

1, le 20/05 et 13 le 17/07 à Spay étangs LTR M.&J.M

COLUMBIDAE

Pigeon colombin *Columba cenas*

1, le 01/06 à St Jean des Echelles F.J.

Tourterelle des bois *Streptopelia turtur*

1, le 27/04 à Montbizot C.B.&F.L.

4, le 07/09 à Ecopain JY.R.

CUCULIDAE

Coucou gris *Cuculus canorus*

1er chanteur le 24/03 à Guécélard S.F.&JJ.D. et à Spay la Rouannerie M.&J.M.

TYTONIDAE

Effraie des Clochers *Tyto alba*

1 femelle et 3 œufs à Asnières-sur-Vègre R.P.

6 jeunes, le 26/05 à la Chapelle d'Aligné JY.R.

1 couple et deux jeunes le 23/06 à Nogent-le-Bernard R.P.

1 couple et quatre jeunes le 26/06 à Beaufay R.P.

STRIGIDAE

Chevêche d'Athéna *Athene noctua*

- 1, le 19/01/02 à Aigné JY.R.
- 1, le 03/03 à Bernay-en-Champagne JY.R.
- 2, le 23/03 à Moncé-en-Belin S.F. &JJ.D.
- 3 couples, le 24/04 à Coulaines R.P.
- 1, le 31/05 à Duneau F.J.
- 2 jeunes, le 25/06 à Ste Sabine de Longève JY.R.

Hibou moyen-duc *Asio otus*

- 2 couples, en 02 et 03/02 à Montbizot C.B.&F.L.
- 1, le 10/03 à Domtfront S.F. &JJ.D
- 1, le 30/03 à St Symphorien R.P.
- 1 adulte et 3 jeunes le 07/07 à Voivres S.F. &JJ.D
- 1, le 29/10 à Montbizot C.B.&F.L.

Hibou des marais *Asio flammeus*

- 1, le 30/03 à St Symphorien R.P.
- 1, le 10/04 à St Ouen en Belin JY.R.

CAPRIMULGIDAE

Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus*

- 5, le 19/05 à Guécélard S.F. &JJ.D

APODIDAE

Martinet noir *Apus apus*

- 40, le 22/04 au Mans

UPUPIDAE

Huppe fasciée *Upupa epops*

- 2, le 20/04 à St Jean des Echelles F.J.
- 2, le 24/04 à Parigné-l'Evêque R.P.
- 1, le 21/05 à Rouillon P.&J.L.
- 1, le 23/05 à Mellerzy F.J.
- 1, le 01/06 à St Jean des Echelles F.J.
- 1, le 07/08 à Guécélard JY.R.

PICIDAE

Torcol fourmilier *Jynx torquilla*

- 1 le 20/08 à Oisseau le Petit C.B.&F.L.

Pic noir *Dryocopus martius*

- 1, le 05/01 à Pescheray J .L.
- 1, le 17/02 à Yvré Arche de la nature J.L.
- 1, le 09/03 à Guécélard et le 10/03 à Jupilles tambourinages S.F. &JJ.D.
- 1 mâle et 1 femelle, le 16/08 à Laillé R.P.
- 1 mâle et 1 femelle, le 17/08 à Parigné l'Evêque R.P.
- 1, le 28/10 à Grèez sur Roc F.J.
- 1, le 09/11 à Bazouges-sur-le-loir F.C.

Pic mar *Dendrocopos medius*
1, le 10/03 à Jupilles S.F. &JJ.D

Pic épeichette *Dendrocopos minor*
1, le 2/03 à Jupilles chanteur S.F.
&JJ.D

1, le 03/03 à St Mars la Brière étangs
de Loudon chanteur J.L.
1, le 03/03 à Rouez-en-Champagne
chanteur J.L.
1, le 27/06 à Lamnay F.J.
1, le 20/10 à Port Gauthier J.L.

le 9 novembre 2002

pic noir
le bois aux moines.
route des Navrans (Bazouges/Loir)



ALAUDIDAE

Cochevis huppé *Galerida Cristata*
1 le 10/03 à la gare de la Flèche F.C.

Pic noir / F. Cudennec

Alouette lulu *Lullula arborea*
2, le 24/03 à la Chapelle St Fray J.L.
1, le 08/05 à Yvré l'Evêque Arche de la Nature chanteur J.L.
5, le 19/10 à St Jean des Echelles F.J.

HIRUNDINIDAE

Hirondelle de rivage
10, le 31/03 à Spay étangs LTR M.&J.M.
14, le 20/04 à St Jean des Echelles F.J.
2, le 21/04 à Lamnay F.J.
150, le 07/07 à Spay étangs LTR S.F. &JJ.D.
50, le 22/07 à Voivres M.&J.M.

Hirondelle rustique *Hirundo rustica*
1, le 22/03 à Epineu le Chevreuil R.P.
1, le 24/03 A Spay La Houssaye M.&J.M.
1, le 27/03 à Moncé-en-Belin JY.R.
500, le 20/09 à Montbizot C.B.&F.L.
70, le 29/09 à Savigné l'Evêque J.L.
10, à Beillé le 06/10 M.&J.M

Hirondelle de fenêtre *Delichon urbica*
Une présentation des colonies sera faite dans le prochain Tarier pâte.

MOTACILLIDAE

Pipit farlouse *Anthus pratensis*
12, le 17/02 à Yvré l'Evêque, Arche de la Nature
1, le 17/03 et 3, le 29/09 à Beillé J.L
2, le 19/09 à Champrond F.J.
1, le 29/09 à Beillé J.L.

Bergeronnette printanière *Motacilla flava*
3, le 01/04 à la Ferté Bernard les Ajeux, M.&J.M.

1, le 01/06 à Conlie J.L.
1, le 22/09 à Champrond F.J.

TURDIDAE

Rossignol philomèle *Luscinia megarhynchos*
1, le 19/04 à Lamnay F.J.

Rougequeue noir *Phoenicurus ochruros*
1, le 16/02 à Arthez & J.L.
1, le 16/03 à Savigné l'Evêque chanteur J.L.
1, le 28/03 à la Suze-sur-Sarthe chanteur JY.R.

Rougequeue à front blanc *Phoenicurus phoenicurus*
2, le 01/05 à Yvré Arche de la Nature J.L.

Traquet motteux *Oenanthe oenanthe*
1, le 20/04 et 1 le 4/05 à St Jean des Echelles F.J.
5, le 29/09 à Beillé J.L.

Tarier des près *Saxicola rubetra*
7, le 07/09 à Savigné l'Evêque J.L.
Pipit farlouse / F. Cudenec
4, le 19/09 à Champrond F.J.
2 le 22/09 à Champrond F.J.
4, le 29/09 à Beillé J.L.

Grive litorne *Turdus pilaris*
50, le 22/02 à Domtfront J.L.
80, le 17/03 à Beillé J.L.
20, le 24/03 à la Rouannerie à Spay M.&J.M.

Grive mauvis *Turdus iliacus*
2, le 17/03 à Beillé J.L.

SYLVIIDAE

Locustelle tachetée *Locustella naevia*
1, le 28/04 à Yvré Arche de la Nature J.L.
1, le 08/05 à Lamnay F.J.

Rousserole effarvate *Acrocephalus palustris*
1, le 12/05 à la Flèche étangs de la Monnerie F.C.

Fauvette pitchou *Sylvia undata*
1, le 12/10 à Parigné l'Evêque J.L.

Fauvette grisette *Sylvia communis*
1, le 31/03 à Spay M.&J.M.

1 chanteur, le 07/04 à Cures J.L.

Fauvette des jardins *Sylvia atricapilla*
1 mâle le 13/01 au Mans quartier Gazonfier J.L.



F. Cudenec

2, le 24/03 à Spay Etangs LTR M.&J.M

Pouillot de Bonelli *Phylloscopus bonelli*

1 chanteur le 01/05 à Yvré Arche de la Nature J.L.

Pouillot siffleur *Phylloscopus sibilatrix*

1, le 12/05 Bois de Montgascon F.C.

Pouillot véloce *Phylloscopus collybita*

1, le 16/02 à Arthezé J.L.

2 chanteurs le 07/03 à Spay étangs LTR M.&J.M

Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus*

1, le 22/08 au Mans quartier Gazonfier J.L.

Roitelet huppé *Regulus regulus*

5, le 6/10 à Moncé-en-Belin JY.R.

MUSCICAPIDAE

Gobemouche gris *Muscicapa striata*

3, le 24/08 au Mans quartier Gazonfier J.L.

1, le 15/09 au Mans Parc Banjan J.L.

1 couple, en 06 et 07/02 à Ste Sabine de Longève C.B.&F.L.

Gobemouche noir *Ficedula hypoleuca*

1, le 22/08 au Mans quartier Gazonfier J.L.

1, le 28/08 à Montbizot C.B.&F.L.

PARIDAE

Mésange huppée *Parus cristatus*

3, le 08/12 au Mans quartier Gazonfier J.L.

Mésange noire *Parus ater*

1, le 04/01 au Mans quartier Gazonfier J.L

CERTHIIDAE

Grimpereau des jardins *Certhia brachydactyla*

2 adultes et 4 jeunes, le 26/05 au Mans quartier Gazonfier J.L.

LANIIDAE

Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*

1 le 23/05 à Melleray F.J.

1 mâle et 1 femelle, le 28/05 à Yvré Arche de la Nature J.L.

1, le 10/07 à Château l'Hermitage S.F.& JJ.D.

STURNIDAE

Etourneau sansonnet *Sturnus vulgaris*

1 le 01/09, avec le dessus de la tête blanche et la poitrine claire J.L.

FRINGILLIDAE

Pinson du Nord *Fringilla montifringilla*

20, le 10/03 à La Ferté Bernard F.J.
10, le 19/03 à Guécélard S.F& JJ.D.

Serin cini *Serinus serinus*

1 couple le 25/03 au Mans C.B.& F.L.

Verdier d'Europe *Carduelis chloris*

60, le 06/01 à Yvré Arche de la Nature J.L.

Tarin des Aulnes *Carduelis spinus*

40, le 16/01 à Yvré l'Evêque Arche de la Nature
D.&J.L.

12, le 24/03 à La Chapelle St Fray D.& J.L.

50, le 22/11 à La Flèche étangs de la Monnerie B.B.



Tarin des Aulnes / F.Cudennec

Bouvreuil pivoine *Pyrrhula pyrrhula*

1 mâle, le 06/01 à Yvré l'Evêque Arche de la Nature J.L.

1 mâle, le 22/03 à Moncé-en-Belin JY.R.

EMBERIZIDAE

Bruant proyer *Miliaria calandra*

1, le 10/03 à Saosnes C.B.&F.L.

2 chanteurs, le 16/03 à Cures J.L.

1 chanteur, le 27/05 à Conlie J.L.

1 chanteur, le 23/06 à Prévelles J.L.

Liste des observateurs

Anne Charbonnier A.C.

Bernard Basoge B.B.

Cynthia Bougrain C.B.

François Cudennec F.C.

Jean-Joseph Démotier

Sylvaine Fobert S.F.

Fabrice Jallu F.J.

Serge Jouvin S.J.

Dominique et Jérôme Lacampagne D& J.L.

Frédéric Lécureur F.L.

Martine et Jacky Melocco M.& J.M.

Roland Pellion R.P.

Jean-Yves Renvoisé J-Y.R.

Edouard St Requier E.St.R.

